

NOUVEAU
JOURNAL HELVETIQUE,

OU

ANNALES

LITTERAIRES ET POLITIQUES
DE L'EUROPE ET PRINCIPA-
LEMENT DE LA SUISSE

¹
DEDIÉES AU ROI.

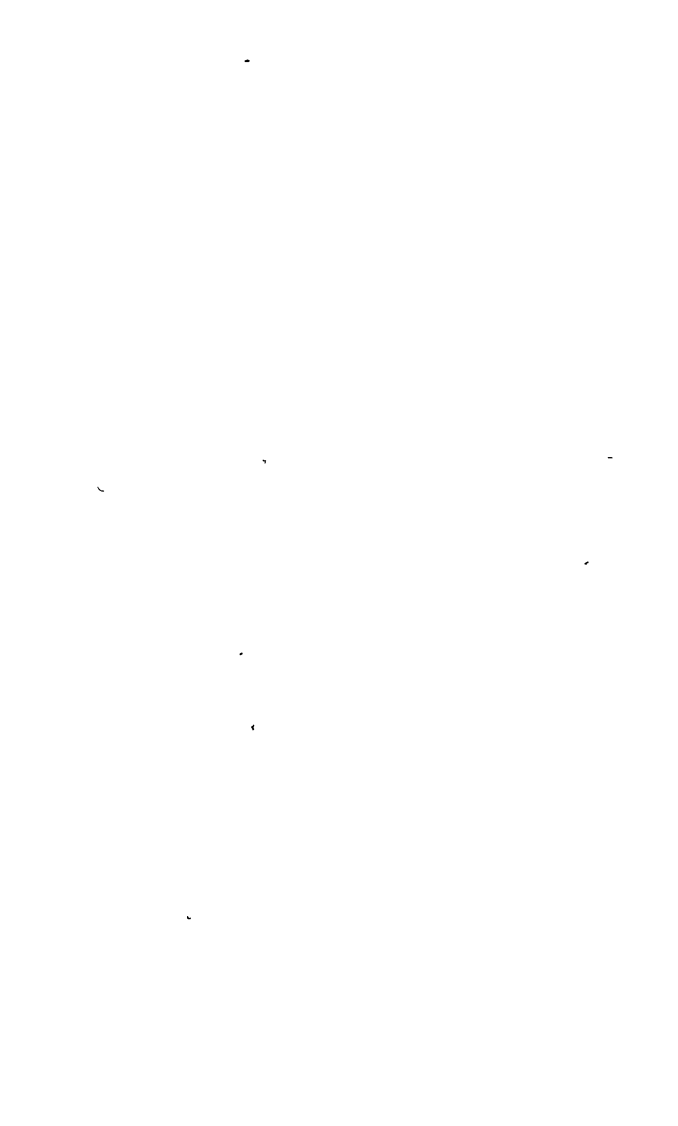
NOVEMBRE 1769.

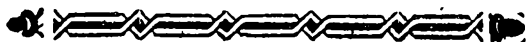


NEUCHÂTEL

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ
TYPOGRAPHIQUE.

MDCCLXIX,





NOUVEAU
JOURNAL HELVETIQUE.
NOVEMBRE 1769.

I. PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. ELOGE HISTORIQUE

De MAURICE ANTOINE CAPPELER, Docteur en Philosophie & en Médecine, Membre du Conseil Souverain de la République de Lucerne, de la Société Royale de Londres, de celle des curieux de la Nature, de la Société de Physique, de Zurich, &c. né en 1685. mort le 16. Septembre 1769.

par M. DE BALTHASAR.

UN des principaux but que se proposent les Auteurs du nouveau Journal Hel-

vétique , est de célébrer la mémoire des Hommes illustres , que la mort enlève de la Patrie. Quel objet plus intéressant pour des Citoyens , quel encouragement pour les amis des Lettres & de la vertu , que de se retracer les avantages que des hommes célèbres nous ont procurés pendant leur vie , & les beaux modèles qu'ils nous laissent à suivre après leur mort.

Ce fut pour les Grecs & les Romains, un devoir sacré , que de rendre aux grands hommes ce tribut de la reconnoissance publique : c'est ainsi que ces sages Républicains furent exciter leurs enfans à imiter les travaux & la vertu de leurs pères ; c'est ainsi que ceux qui avoient bien mérité de la Patrie , étoient sûrs de parvenir à l'immortalité :

Dignum laude virum Musa vetat mori.

Pour concourir à cette louable entreprise , je veux tracer ici les principaux traits de la vie d'un Savant estimable , que nous venons de perdre. Les sentimens les plus tendres suppléeront à la foiblesse de mes talens ; ils échaufferont ma plume , sans lui faire perdre de vûe , l'amour de la vérité.

MAURICE ANTOINE CAPPELER , dut le jour à SEBASTIEN CAPPELER , Docteur en

Médecine. LUCERNE sa Patrie , vit pendant le cours de ses premières études , l'annonce des plus heureux talens , dès l'âge de 14. ans , il alla les cultiver en Italie & en France. C'est-là , que par l'étude assidue de la Philosophie & des Mathématiques , il posa le fondement des connoissances solides qui le distinguèrent dans la suite. Il fut gradué à Pont-à-Mousson , d'où il passa à Strasbourg , pour s'y perfectionner dans la pratique. L'Italie étoit alors agitée par les guerres de la Succession ; mais le bruit des armes n'effraya point un jeune homme qui cherchoit les occasions de se distinguer. Après la prise du Château de Milan , M. CAPPELER passa dans le Royaume de Naples , avec les 12000. Impériaux qui y furent envoyés. C'est-là que ses talens lui méritèrent la confiance du Docteur JERGER , auquel il s'étoit attaché ; & lui firent obtenir l'inspection de l'hôpital général. Quelque tems après , il fut appelé dans l'Abbruzze , le Comte de Wallis l'employa comme Ingénieur au Siège de *Pescara* ; il réussit dans cette partie de l'art militaire , & parvint au grade de Capitaine du Corps d'Artillerie , pratiquant ainsi à la fois deux Arts , dont les effets contraires sont de prolonger la vie & de donner la mort. Après la prise de cette place , il obtint le poste

d'Ingénieur de Pescara , & de toute l'Abbruzze ; il n'avoit que 25. ans , lorsque l'amour de la Patrie , & la volonté respectable d'un Père , le rappellerent à Lucerne. En vain lui offrit-on une Chaire de Médecine , qui venoit de vacquer à Naples ; il partit , & visita en passant les hommes de Lettres de Rome , de Bologne & de Milan.

Pendant la guerre de 1712 , il exerça la fonction d'Ingénieur ; & bientôt après , ayant perdu son Pere , il devint Médecin Juré de la Ville. Peu de tems lui suffit , pour acquérir beaucoup de réputation , & pour confondre l'envie de ses Collègues , qui prétendoient qu'un Enfant de Mars n'étoit point fait pour exercer l'Art d'Esculape. Le Sénat le chargea en 1717. de faire l'examen des Eaux de *Russwyl* , & sa description parut la même année. Il devint aussi Membre du Conseil Souverain , & il ne dut cet honneur , qu'à l'estime publique qu'il avoit méritée.

Cette nouvelle carrière ne diminua rien de son ardeur pour les Lettres ; il y trouva de nouveaux charmes , à mesure qu'il faisoit mieux la chaîne qui unit toutes nos connoissances. Outre les Mathématiques , la Médecine & la Botanique , M. CAPPELER s'appliqua aussi à la Physique & à l'histoire Naturelle. L'étude de la Nature , qui com-

mençoit déjà à être cultivée avec plus de soin, lui fit sentir ses attraits piquans. Celui qui s'y livre par goût ne l'épuise jamais ; toujours il découvre quelque nouvelle singularité, qui excite son ardeur ? Y a-t-il une science plus nécessaire aux Médecins que la Botanique ? Ce sont les plantes qui fournissent les remèdes les plus salutaires : c'est dans le règne végétal que la Nature offre à l'homme des secours multipliés. Notre Savant préféra le système de *Tournefort*, de ce génie méthodique, qui osa le premier, ranger la multitude des plantes sous certaines classes, propres à soulager la mémoire. *Cet ordre si nécessaire*, dit M. DE FONTENELLE, *n'a point été établi par la Nature, qui a préféré une confusion magnifique, à la commodité des Physiciens : c'est à eux à mettre malgré elle, de l'arrangement, & un système dans ses productions & ses ouvrages.*

Les mines de Cristaux qu'on découvrit en 1724, sur le *Grimselberg*, dans le Canton de Berne, excitèrent la curiosité de tous les Amateurs de l'histoire Naturelle. M. CAPPELER voulut vérifier ce qu'il avoit lu sur la figure constante de ces corps transparents. Il se transporta sur les lieux, & trouva en effet, que parmi tous les cristaux

aucun n'est exactement semblable à l'autre, quoiqu'ils soient tous construits sur un même plan.

Il observa que du petit au plus grand, il y a toujours cette colonne Héxaèdre, terminée à l'une de ses extrémités, ou à toutes les deux, par une pyramide, dont les angles solides sont dans tous les cristaux de Roche, à peu-près de 45. degrés. Il considéra avec attention ce jeu régulier de la Nature; il y admira comme dans les autres merveilles du monde, la grandeur du Dieu qui l'a créé. De retour chez lui, il employa toute sa pénétration pour découvrir les causes de la cristallisation & de cette figure régulière. Il ne fut point rebuté par l'aveu ingénu de *Pline*, & après lui de *Steno*, qui, lorsqu'il s'agit de trouver la cause de ces angles, reconnoissent l'un & l'autre, qu'ils ne sauroient se résoudre à en parler. Il forma le projet de travailler à une *Christallographie*, & il l'annonça par un Programme, *Adumbratio Cristallographiæ historica, physica, medica*. Il n'avoit paru jusqu'alors aucun ouvrage détaillé sur cette matière difficile : le Public attendit celui-ci avec impatience; mais M. CAPPELER empêché par mille distractions, ne donna en forme de Prodome, que le quatrième

Chapitre de cet ouvrage (a).

Passant légèrement sur les causes de la Cristallisation; il n'en parle qu'autant qu'il le faut, pour rendre compte des Minéraux, des Métaux & des Sels cristallisés, qu'il examine dans cet ouvrage. Ce Prodrome, dont on lit un extrait dans les Transactions philosophiques, lui mérita une place dans la Société Royale de Londres.

Peut-être le Lecteur verra-t-il avec plaisir une courte analyse de l'ouvrage entier. Il est divisé en trois parties. Dans la première, après avoir expliqué l'étymologie & l'essence des Cristaux, il donne les différentes définitions nominales nécessaires à la cristallographie; il expose la figure solide des cristaux, de même que leurs variétés & leurs phénomènes. Il démontre tout par des exemples de cristaux qu'il s'étoit procuré de toutes parts; il examine avec soin leur figure, tant intérieure que superficielle. Il expose ensuite la grandeur, la pesanteur, & les autres propriétés tactibles, comme la dureté, la mollesse; il mon-

(a) *Prodomus Chrystallographiæ, de cristallis improprie sic dictis commentarium.* 4. Lucernæ 1723. cum fig.

tre qu'ils sont propres à différentes opérations chimiques ; il parle de leur vertu électrique, passant ensuite aux qualités visibles, comme la pellucidité, la réfraction, la scintillation, il n'oublie pas même le son & l'odeur. Il rapporte enfin les pays dans lesquels ils croissent, & décrit les cavernes où ils se trouvent, & la manière dont on les en tire.

Dans la seconde partie, il examine les différens systèmes de la cristallisation : il les expose en détail ; il montre leur insuffisance ; il les concilie même autant qu'il se peut. La pétrification, dont il explique la Nature, est prouvée par des faits ; il développe de même la cause de la figure géométrique, & de celle qu'il nomme superficielle & corporelle. L'origine des cristallisations, doit être attribuée à des molécules salines ou cristallines anguleuses, qui s'unissent à des particules d'eau, par la pression de l'Ether, qui est la cause de la fluidité & de la solidité du corps. Cette pression se nommeroit à la Newtonienne *Attraction*, & chez les Cartésiens *impulsion* ; d'autres l'attribuoient à la *pression en tout sens*, des *petits tourbillons de la matière subtile*.

Enfin, la dernière Partie expose les différens usages mécaniques, pharmaceuti-

ques , chymiques de ces Minéraux ; la manière de les mettre en œuvre , & les divers ouvrages auxquels l'art les emploie de nos jours L'ouvrage est terminé par l'histoire des différens prix des Cristaux , parmi les modernes (*b*).

On voit assez par ce court exposé , combien de matières curieuses , notre Philosophe a renfermé dans son ouvrage. Il a été infatigable dans ses recherches pour les rendre utiles & agréables au Public ; il a bâti un système , soutenu par de longues expériences , & par des observations tirées de la Physique moderne. Au reste , un Philosophe ne décide jamais qu'après un mur examen , après avoir tiré les objets de la nuit qui les enveloppe. Souvent il est obligé de secouer le joug des opinions vulgaires ; son esprit ne sauroit se contenir dans

(*b*) L'Auteur de cet Eloge , a entre les mains une bonne partie de cet ouvrage en manuscrit , & feu M. le Docteur lui avoit fait espérer qu'il lui communiqueroit le reste , qui , à ce qu'il disoit , n'étoit pas lisible , à cause des corrections , des additions & des ratures , écrites d'une main extrêmement tremblante.

des bornes que les préjugés ont resserrées. Il n'admet rien qui ne soit démontré, & il nie toutes les propositions qui ne tiennent pas à des idées claires & distinctes. C'est donc en avançant avec précaution dans la route de la vérité, qu'on la trouve: c'est en raisonnant avec une précision mathématique, qu'on peut y pénétrer.

Il est tems d'interrompre ces raisonnemens, pour rendre compte des autres productions de M. CAPPELER. L'amitié intime qui l'unissoit avec le Plin de l'Helvétie, M. J. J. SCHEUCHZER, qui avec WOODWARD, LUID en Angleterre, & LANG à Lucerne, mirent en vogue l'étude de la litographie, lui fournit l'occasion de communiquer ses savantes idées, sur différens objets de cette partie de la physique. Je ne citerai pour preuve, que la savante Lettre qu'il écrivit sur l'*Etude litographique*, sur les *Entroques* & les *Bélemnites*. Le célèbre Klein, la jugea digne de faire la Préface de son *Nomenclateur des Pierres figurées*, imprimé à Danzig, en 1740. M. CAPPELER après avoir parlé de cette étude & de ses difficultés; expose ses opinions sur les Animaux pétrifiés. Il s'attache principalement aux *Entroques*, & aux *Bélemnites*, qui étoient encore alors une espèce d'énigme pour les Naturalistes; il en parle avec tant de clarté

& de savoir , que M. Scheuchzer , comme M. Klein , ont avoué qu'il a le premier résolu le Problème. Que puis-je ajoûter , dit ce „ dernier , à une Lettre si savante , & remplie „ des conseils les plus instructifs , sinon de „ demander grâce à son Auteur , d'avoir „ publié à son insçu des observations si „ agréables & si savantes , que le docte „ Scheuchzer m'a communiquées autrefois. „ J'espère de l'obtenir d'autant plus aisément , qu'il m'a été impossible de priver „ plus long-tems la République littéraire , „ de la solution de ces Problèmes difficiles , sur les Entroques & les Bélemnites , qui ont fait le sujet de tant de „ disputes dans la Science lithographique. „

Pendant ces travaux , pour ainsi dire étrangers , M. CAPPELER n'oublioit pas sa chère Patrie ; il pensoit déjà depuis long-tems à lui ériger quelque monument digne de son zèle. Le fameux Mont Pilate lui en fournit une ample matière. C'est une des plus célèbres montagnes de la Suisse , sur laquelle du moins on a débité bien des fables ; & ce qu'il y a de plus singulier , c'est que des hommes célèbres , comme *Vadian* , *Kircher* & d'autres , semblent avoir adopté ces erreurs populaires. Notre Docteur alla lui-même faire ses observations sur tout ce

que cette montagne contient de curieux, & il en composa une Histoire raisonnée. Il étendit ses recherches sur les Contrées voisines, d'une manière si agréable, qu'on les pourroit presque appeller un abrégé de l'histoire Naturelle du Canton de Lucerne. Les desseins qui l'accompagnoient pour l'agrément du Lecteur, donnent une idée de l'habileté de l'Auteur dans cet art. Cette Histoire seroit peut-être ainsi que la Cristallographie restée en manuscrit, peut-être se seroit-elle perdue, si je n'avois fait des efforts pour en faire l'acquisition, & pour la faire imprimer (c).

La défiance & la langueur qu'inspirent la vieillesse, arrêtoient M. CAPPELER; ce ne fut qu'avec peine que j'obtins ce Manuscrit. Depuis près de 20. ans ses mains paralitiques étoient affoiblies.

L'Académie Impériale des Curieux de la Nature adopta M. CAPPELER en 1730,

(c) *Pilati montis historia, ab amico in lucem protracta atque Academicis Helveticæ Societatibus sacra. 4^o Basilicæ 1767. cum fig.* M. le Professeur d'ANNONE a bien voulu se charger de cette édition.

sous le nom d'*Archyte Tarentin* : (d) On trouve quelques dissertations qu'il fit insérer sous ce nom, dans les Mémoires de cette Académie. On lit de même dans différens Journaux quelques autres observations, tantôt philosophiques, tantôt médicales. Il s'attiroit quelquefois des critiques, auxquelles il répondoit sans fiel, toujours également disposé à expliquer ses idées, ou à reconnoître ses erreurs. Eloigné de cet esprit d'aigreur & de contention, qui contredit à tout, toujours prêt à démontrer le contraire de ce qu'un autre avance, il ne s'attachoit point à ses opinions. Instruit par expérience, que rien n'est plus aisé que de se tromper, il savoit que les erreurs dans la Philosophie sont souvent aussi intéressantes que les vérités; & que l'on ne pourroit pas en bien des occasions suivre la marche & les progrès de l'Esprit humain, si l'on ignoroit l'histoire de ses égaremens, qui

(d) La Société Physique de Zurich, qui prit un nouvel effor en 1762. agrégea aussi M. CAPPELER, comme Membre honoraire étranger, & l'invita à l'aider de ses lumières pour l'utilité du genre humain.

sont toujours comme les premiers points fixes , d'où il faut partir.

Il seroit trop tard , pour nous excuser de nous être étendus sur les ouvrages de M. CAPPELER. Peut-être n'avons-nous pas besoin d'excuses , puisqu'un excellent Ecrivain a dit que la vie des Philosophes ne devoit être que l'histoire de leurs travaux.

Il nous reste à donner encore un tableau raccourci de sa vie privée & de son caractère. Si l'inconstance est un défaut , ou plutôt un tourment , pour celui dont l'humeur y est portée , notre Docteur l'éprouva pendant assez long-tems. Il fut plus d'une fois dégoûté du séjour de Lucerne , & il alla s'établir dans quelque autre Ville de la Suisse. Ainsi il fut tour à tour Médecin de Fribourg , de Soleure & de Porentruy ; mais il n'y resta jamais long-tems.

A mesure que M. CAPPELER avança en âge , il perdit l'usage des mains ; & il se vit privé du loisir qu'exigent les travaux littéraires. Dès-lors , il se borna uniquement aux douceurs d'une vie privée & véritablement philosophique. Il se retira à Munster , où son fils unique jouit d'un Canonat. Là il partageoit la journée entre la lecture ,

ture , la méditation & la prière ; & il s'écouloit avec empressement, tous ceux qui recherchoient ses conseils salutaires. Malgré une infinité de désagrémens & d'infirmités qu'il eut à effuyer pendant le cours de sa longue vie , il étoit toujours gai & content , & de l'humeur la plus douce & la plus sociable. Sa mémoire étoit, même dans sa vieillesse, ferme & heureuse ; son jugement net & solide. En un mot, l'excellent caractère de son esprit & de son cœur , parurent toujours en lui tels qu'ils conviennent à un Philosophe Chrétien , dont la piété égaloit les lumières. Enfin , lorsque l'année passée , un coup redoublé d'apoplexie le mit au bord du tombeau, il n'en fut pas altéré ; il dit gaiement qu'il y avoit long-tems que la Philosophie & la Religion lui avoient appris à mourir : Il dicta même une Lettre, dans laquelle il me faisoit part de sa mort prochaine, il me remercioit de l'amitié que je lui avois constamment montrée en différentes occasions. O respectable vieillard ! quelle amitié ! quelle tranquillité d'ame ! Il en revint pourtant ; si c'est revenir que de traîner encore pendant près d'une année entière une vie toujours plus languissante. Il conserva cependant la même sérénité, & le même enjouement ; il comptoit , pour ainsi dire tranquillement ,

combien il lui restoit de jours à vivre, & disoit souvent avec Mademoiselle de Lenclos :

*Qu'un vain espoir ne vienne point s'offrir ,
Qui puisse ébranler mon courage :
Je suis en âge de mourir ,
Que ferois-je ici davantage ?*

Enfin il mourut le 16. Septembre 1769. âgé de 84. ans accomplis. Son corps fut déposé dans l'Eglise collégiale de Munster, & voici l'Épitaphe qu'il avoit faite pour lui-même il y a déjà bien du tems.

D E P O S I T A

H I C

D I S C O R S M A T E R I A

M A U R I C I I A N T O N I I C A P P E L E R

Q U Æ S E M P E R E H E U ! R E M O R A T A E S T

S P I R I T U M

D E O

J U G I T E R U N I T U M E S S E

Q U O D J A M E O M I S E R E N T E

P E R C H R I S T I M E R I T A Æ T E R N U M S I T

D U R A V I T L U C T A A N N O S L X X X I V .

M E N S E S V I . D I E S X .

F I N I I T A N N O M D C C L X I X .



SECOND EXTRAIT.

UBER DIE NOTHWENDIGKEIT, &c.
 c. à. d. *De la nécessité des Loix somp-*
tuaires dans un Etat libre. Zurich. 1769.
 Broch. 83. p. 8°.

LE LUXE a partout des partisans inté-
 ressés à le défendre, & ses progrès sont si
 rapides, qu'il se flatte peut être de n'avoir
 plus rien à craindre des coups qu'on pour-
 roit lui porter. Il triomphe, mais il n'a
 pas encore subjugué tous les cœurs. La
 foule des hommes frivoles, le chérit & le
 protège ; mais le Philosophe le démasque,
 le Citoyen le censure, l'ami de la vertu
 ose lui résister. Nous vivons il y a un mois,
 un Ecclesiastique respectable, réunir contre
 lui les principes de la Philosophie, de la
 Politique, & de la Religion. Aujourd'hui

nous verrons deux Magistrats éclairés , deux Philosophes Patriotes , entrer dans les mêmes sentimens , & lui porter encore des coups plus dangereux.

PAR-TOU I' on parle du luxe , mais ceux qui le craignent & le condamnent , ne sont pas d'accord sur les moyens de le réprimer. M. TSCHARNER , l'un des deux amis qui viennent de publier leurs idées sur cet important sujet , soutient la nécessité des Loix somptuaires. Selon lui , si la question est contestée , ce n'est que par deux sortes de gens. Ici les importans & les femmes du grand monde , ont prétendu s'établir pour Juges dans une cause , où ils croiroient leur honneur intéressé. Là , un autre ordre de personnes qui prétendent avoir de la pénétration & des vues , dédaignent de s'occuper d'un si petit objet. Ceux-ci négligent comme des bagatelles ce que ceux-là défendent comme un bien précieux. M. T. ne craint pas de déplaire aux uns & aux autres , il attaque leur préjugé avec toute la force que l'on peut imaginer.

LE LUXE renferme deux branches , la *somptuosité* dans l'extérieur , & la *délicatesse* dans la façon de vivre. A l'un & l'autre égard , nier la nécessité des Loix somptuaires , c'est anéantir toutes les règles , qui maintiennent l'ordre & les bonnes mœurs

qui assûrent la prospérité des Nations. Le luxe ne doit pas être toléré chez un Peuple libre, parce qu'il détruit la vertu sur laquelle repose son bonheur, l'amour du travail qui le nourrit, l'économie qui le soutient, la liberté qui le protège. Si l'on en croit un Moraliste moderne, le luxe est la marque la plus sûre de la décadence prochaine d'un Etat. Dès qu'il est sur le trône, l'orgueil des Grands écrase de son poids l'édifice de la République, tandis que l'envie des petits en mine les fondemens. *Comment veut on qu'une Ville se soutienne, disoit CATON, où un poisson coûte plus qu'un bœuf.*

TELS sont les funestes effets du luxe & de ses deux satellites, l'orgueil & la cupidité; mais les fruits de la volupté sont plus dangereux encore. Elle exerce sa fureur contre elle même: Elle énerve, & l'esprit & le corps; elle détruit l'éguillon des belles ames, l'amour de la Patrie & de la liberté; elle est dans la main du Despotisme l'instrument de la tyrannie & de l'inhumanité. Mais plus ces maux sont funestes, plus les Loix qui les préviennent sont salutaires, plus on doit sentir leur utilité.

ON a multiplié les objections contre les Loix somptuaires. L'Auteur n'en refute que deux; les autres plus ingénieuses que solides tombent d'elles-mêmes, dès qu'on a

détruit celles-là. La liberté, dit-on d'abord, est le pouvoir d'agir & de vivre selon sa volonté ? N'est ce pas la détruire, que d'empêcher chaque particulier d'user à son gré de sa fortune, de ses talens & de ses forces ? Mais quelle idée se forme-t on de la liberté ?

Il ne s'agit pas ici de celle d'un Canibale, d'un " Sauvage qui vit isolé dans l'état de
 „ simple nature. Nous parlons de la li-
 „ berté qui convient à l'homme raisonna-
 „ ble, dans le sein de la Société. Celle-là
 „ n'est pas susceptible de ces restrictions ;
 „ elle n'en a pas besoin. Mais celle-ci ne
 „ sauroit subsister sans les Loix. Dès que
 „ l'homme soutient quelques relations avec
 „ d'autres hommes, sa liberté n'est autre
 „ chose que le pouvoir de faire ce que la
 „ Loi commande, & d'éviter ce qu'elle dé-
 „ fend. Il a lui-même voulu s'y soumet-
 „ tre, puisqu'il y trouvoit son bonheur,
 „ qui est inséparable du bien public ; ce
 „ n'est plus l'intérêt qui le guide, sa vo-
 „ lonté, sa Loi ; c'est le bien général. „

BIEN loin cependant d'empêcher quel-
 qu'un de se servir de ses avantages, d'aug-
 menter son bien être, de varier ses plaisirs,
 de perpétuer sa gloire ; l'usage raisonnable
 de la liberté lui ouvre la plus brillante car-
 rière. Elle élève son esprit & son cœur,
 en les consacrant à la modération & à la

Patrie. C'est ce qui *rendit éternelle la gloire* : & *la grandeur d'Athènes & de Rome*. Tant que leurs Citoyens furent œconomes en particulier, & prodigues envers la Patrie, tant qu'ils ne cherchèrent leur gloire que dans celle du Public, ils firent leur bonheur en travaillant au bien de la Société. Mais ils devinrent avares envers l'Etat, & dissipateurs pour eux mêmes ; dès lors leur puissance & leur liberté furent écrasées sous les débris de leurs Loix méprisées. Tel est le sort de tous les Etats libres ; la vertu les soutient, l'amour du bien public les élève, tandis que le luxe les détruit, que l'intérêt particulier les écrase.

QUEL sera donc le sort qui nous attend ? Nos Ancêtres pensoient & agissoient comme les premiers Héros de la Grèce & de l'Italie. Nos Pères étoient pauvres en comparaison de nous ; & malgré leur médiocrité, ils ont fondé nos murailles, érigé nos Temples & nos bâtimens publics. Plus d'une fois ils ont rebâti leur Ville réduite en cendres ; souvent ils ont racheté à prix d'argent la liberté qu'ils avoient acquise par leur sang. C'est de leurs propres deniers qu'ils achetèrent les possessions qui enrichissent l'Etat, qu'ils payèrent les dettes publiques, qu'ils étendirent leur domination. Et nous qui nous piquons d'être

riches , nous qui vivons dans des jours plus heureux , nous croirions être en droit de redemander le tout avec usure ? C'est peu que l'Etat nous élève , qu'il nous entretienne , qu'il nous protège , nous prétendons qu'il nous pare , qu'il nous engraisse , qu'il nous enrichisse. Nous ne voulons plus rien faire pour lui , de qui nous exigeons tout. Comment pourrons nous sans rougir songer aux siècles précédens ? Comment prévoir sans frémir les tems qui doivent suivre ? Nous consumons dans la paresse & dans le luxe , le fruit des travaux de nos Pères ; nous détruisons par la débauche l'état florissant où ils nous ont laissé. D'une seule nuit , autour d'une table de jeu , dans un festin , nous dépensons plus qu'il ne leur en a coûté pour assurer la gloire de la Patrie & leur propre grandeur. Tel qui ne se croit point assez riche pour se marier , & qui dans une seule année consacre plus à la volupté , qu'il n'en a coûté à son Aïeul , pour former à la Patrie plusieurs Citoyens vertueux ? Telle femme est trop délicate pour s'habiller elle-même , qui foule aux pieds le travail de son Aïeule , les monumens de son industrie , de sa noblesse & de sa vertu. Et nous croyons être trop gênés dans nos dépenses , & nous nous récrions sur la sévérité de nos Loix !

NE vous plaignez pas que l'on vous arrache les objets de votre cupidité : nous vous présentons de plus grands objets dans les utiles travaux de vos Pères. Les Fondateurs de la Patrie, ceux qui défendirent à *Laupen* votre liberté, les vainqueurs de *Grandjon* & de *Morat*, n'ont point encore de monumens dignes d'eux. Combien de choses ne reste-t-il pas à faire pour la sûreté, la commodité & l'ornement de votre Ville ? Combien pour augmenter, pour affermir le bonheur commun de vous & de vos Peuples ? Que d'objets ravissans me découvre l'esprit dont vos Pères étoient animés Mais c'est lui qui m'impose silence. Si je n'en ai pas trop dit, je ne pourrois jamais en dire assez . . . (C'est ainsi que l'Auteur s'abandonnant à son zèle, essaye de communiquer aux autres les sentimens dont il est pénétré. Ainsi parloit *Caton*, lorsqu'il osa résister aux efforts réunis de toutes les Dames Romaines. On fait quel fut le succès de ses discours. On a beau raisonner avec justesse, s'énoncer avec feu, on réussit peut être à produire quelques mouvemens passagers ; mais un instant après, on se livre soi-même aux séductions d'un ennemi enchanteur, &c. Le mal plaît & le malade lui-même oublie bientôt les conseils salutaires du Médecin.)

LA seconde Objection contre les Loix somptuaires , c'est l'avantage que le luxe procure à l'industrie & aux Arts. Il est facile d'y répondre, les Arts sont indifférens, utiles ou nuisibles. Les premiers gagneront sur la quantité, ce qu'on leur fera perdre sur le prix de leur travail ; les seconds sont encouragés par la suppression du luxe ; les derniers seront anéantis avec lui : L'Etat en sera plus florissant , & les Citoyens plus heureux.

MAIS que fera *Craffus* de ses trésors ? S'il est sage, au lieu d'en abuser pour se perdre, il les consacrera à faire des heureux ; s'il est généreux, il donnera au bien public ce qu'il retranche à la cupidité ; s'il a du goût, il favorisera les Beaux-Arts ; s'il est vertueux, il honorera la vertu, & il s'efforcera d'étendre son Empire. S'il n'est rien de tout cela ; s'il n'a ni sens, ni générosité, ni goût, ni vertu, il doit être privé d'une liberté, dont il abuse. Si *Craffus* par dépit devient économe, avare même : il prêtera son argent, & favorisera l'industrie. Laissez crier les hommes frivoles, l'agriculture & le commerce applaudiront à vos travaux ; l'Artisan plus occupé, sera payé avec plus d'exactitude. Peut être que le Petit-maître deviendra quelque chose, son Laquais sera un ouvrier ; sa Maîtresse

deviendra Mère d'enfans légitimes. Tous seront utiles à l'état , auquel ils étoient à charge.

MAIS on ne conteste guères l'utilité des Loix somptuaires. Depuis *Lycurgue* jusqu'à *Montesquieu*, depuis *Platon* jusqu'à d'*Alembert*, tous s'accordent en ce point. Ce n'est que sur la possibilité de les mettre en vigueur qu'il peut rester des doutes. Cependant une chose utile, nécessaire même; une chose qui ne renferme aucune contradiction, comment seroit-elle impossible? Si l'on parle de la difficulté de faire observer ces Loix, consultons l'Histoire; c'est l'expérience qui doit décider. *Sparte* s'est soutenue par elles, *Rome* leur dut sa grandeur. (Ici il est bien à craindre que l'Auteur ne trouve plus d'un Antagoniste. *Sparte* s'est soutenue par la modération, *Rome* doit sa grandeur à l'amour de la médiocrité : tant que ces vertus régnerent dans les cœurs ; il n'y eut point de Loix somptuaires, elles auroient été inutiles. Quand on voulut en établir, le remède se trouva impuissant. Les Spartiates firent mourir ceux qui voulurent rétablir les Loix de *Lycurgue*. Les Dames Romaines, pour abolir la Loi *Oppia*, se réunirent toutes, pour refuser de donner des Citoyens à la République.)

REPRENONS la suite des raisonnemens de l'Auteur. De nos jours, *Genève & Venise*, prouvent que les Loix somptuaires sont possibles & nécessaires dans un Etat libre, (Mais on s'y plaint du luxe, il y fait des progrès; & l'on ne sent que trop, que cet hydre redoutable, renaît sous mille formes différentes, lorsqu'on croit l'avoir détruit.)

L'HOMME dont les yeux sont éblouis par un éclat mensonger, dont l'oreille est gâtée par les sons effeminés des Virtuoses; l'odorat affaibli par l'usage des parfums, le goût ému par des mets tirés des contrées les plus éloignées, un tel homme est malheureux. La lumière du jour l'importune, le chant du Rossignol lui déplaît, en vain, l'œillet exhale autour de lui ses suaves odeurs, la douce saveur du raisin lui paroît insipide; il ne connoît ni les plaisirs d'une journée employée au travail, ni les balsamiques douceurs d'une nuit consacrée au repos. Il ne voit qu'un éclat insensé, la considération dont il croit encore jouir. Son épouse cache sous un faste étranger, l'opprobre qui la couvre; ses enfans ne se distinguent que par une parure recherchée. Il est réduit à dégénérer sous le masque de la dissipation les désordres de sa fortune. Un tel homme se croira malheureux, si on lui défend les

étoffes étrangères, les fourrures & les diamans. Mais son état est déplorable, n'essaiera-t-on point de le sauver ? S'il reste quelque ressource, balancera-t-on de la tenter ? S'il n'y a pour lui aucune espérance, ne fera-t-on rien pour garantir les autres des funestes effets de la contagion ? Laissons se plaindre les dissipateurs & les vicieux, c'est assez que les gens de bien nous bénissent.

(IL nous paroît que M. T. donne encore ici ses raisonnemens pour l'expérience : Toujours il suppose ce qui est en question. Voyons comment il s'appuie de la nature, même de la chose). Qu'est-ce que le luxe ? L'abus de ces biens que nous n'avons pas reçus uniquement pour nous-mêmes, dont nous devons rendre compte à nos enfans, à nos Concitoyens, à l'Etat, à la Patrie, à l'humanité, à Dieu même. Le dissipateur est injuste, il mérite d'être puni, seroit-ce trop que de réprimer ses désordres ? L'entreprise est difficile, dira-t-on : mais elle est glorieuse. Quels moyens a-t-on employé dans tous les tems & chez tous les Peuples ? Des Loix & même des Loix pénales ; & quand le luxe va jusqu'à la prodigalité, la plus rigoureuse des peines morales, la privation de la liberté civile.

LES Loix somptuaires sont à la fois Mo-

rales , Politiques & Civiles. Au premier égard , il faut qu'elles soient conformes à la Religion ; au second , qu'elles soient afforties au Gouvernement politique ; au troisième , qu'elles se proposent le bonheur des Citoyens. Ainsi elles ne peuvent être , ni universelles , ni immuables : Elles dépendent de la Religion , des mœurs , de la forme du Gouvernement , des relations du Pays avec les Etats voisins ; de sa situation , de la nature de ses productions , des richesses de ses habitans , de leur façon de vivre , de leur caractère & de leur génie. Envisagées du côté de la Morale , les Loix somptuaires ont pour objet tous les excès de la sensualité , qui sont contraires à la Religion , aux mœurs , au bon ordre , au repos public & à la bienfaisance : la violation du Dimanche , les momeries , les superstitions , les désordres nocturnes , les maisons de jeu & de débauche , les spectacles licentieux & deshonnêtes. Envisagées du côté politique , elles se rapportent à l'extérieur , à la dissipation de la fortune , en tant que cela peut nuire aux particuliers ou aux familles ; aux différentes classes des Citoyens , ou à l'Etat lui-même. Ici se rangent le prix excessif des bijoux , des habits , des meubles de toutes sortes , les domestiques nombreux , le goût des bagatelles étrangères. Tout cela doit être en-

tièrement défendu, ou considérablement limité. On y emploie les taxes, dont on charge tous ces instrumens du luxe ; on détermine par de sages Loix le prix de chaque chose , la qualité & le nombre. On interdit les marchandises étrangères, dès que le Pays en produit, ou en travaille de pareilles, lorsqu'elles surpassent la fortune du plus grand nombre des Citoyens.

CES Loix ne s'étendent pas sur les amusemens publics, les assemblées, les fêtes, qui contribuent à augmenter la sociabilité. Elles ne gênent point les Arts libéraux, elles ne prescrivent rien aux Muses, qui méritent d'être accueillies & respectées de tous les Peuples, dont elles adoucissent les mœurs. Elles ne se mêlent point de la mode, cette idole du beau monde ; quelque dispendieux, quelque inconstant que soit de nos jours son empire, elle est trop au-dessous de la dignité des Loix, pour que le Gouvernement daigne s'en occuper. Les Loix somptuaires seront simples, intelligibles, écrites en langue vulgaire. Elles n'emprunteront point le langage trop odieux du Despote, mais les discours affectueux d'un Père sage. Le Législateur doit y montrer la justesse de ses idées, la pureté de ses intentions, la généreuse affection d'un cœur vraiment patriote. Donnez de telles Loix, ô vous qui

gouvernez les Peuples ! vous en recueillirez les fruits, la soumission de vos Citoyens, l'amour de vos sujets, la reconnoissance de la postérité, la gloire la plus pure, celle qui est scellée par la prospérité publique.

LES Loix somptuaires qui se rapportent aux mœurs sont plus importantes & plus nobles. Un Peuple vertueux n'en connoit point d'autres ; elles sont universelles, au lieu que celles qui ont l'économie pour objet, ne peuvent servir que pour certains tems & dans certains lieux. Elles varient autant que les caprices de l'usage & les foies du goût ; il faut les changer à propos, si l'on veut qu'elles ne deviennent pas ridicules. Cependant quelque différentes que paroissent ces Loix, elles sont intimement unies ; les unes servent aux autres de fondement.

CE n'est pas la crainte qui devrait faire observer les Loix, c'est l'amour éclairé de nous-mêmes, c'est notre conservation, notre sûreté, notre bonheur, notre liberté, l'amour de la Patrie, le doux penchant qui nous porte à l'amitié, l'intérêt général : voilà les motifs qui touchent les belles ames. S'ils agissoient également sur tous, l'on verroit renâtre les tems fabuleux de *Saturne* & de *Rhée*. Mais il est des ames que rien de pareil ne sauroit toucher ; c'est pour ceux qui ne connurent jamais,

ni

ni la beauté de l'ordre, ni les nobles sentimens de la bienveillance, ni les attraits de la vertu, c'est pour de telles gens que la Loi doit être suivie des châtimens & des peines. Comme la Loi, elles sont ou morales, ou physiques ; les premières s'exercent sur l'honneur & la liberté ; les secondes sur le corps & la fortune, Celles là devroient être plus sensibles pour des êtres raisonnables, mais l'expérience nous montre tout l'opposé. Les peines corporelles ne devroient être connues que chez les Barbares, mais telle est notre corruption, que le Législateur est souvent forcé d'y avoir recours.

.. Tout le monde connoît cette Loi des Locriens, & bien des siècles après, celle de Henri IV. le plus grand Roi des François, qui n'exceptoit que les femmes de mauvaise vie [des réglemens relatifs à la parure & au luxe. L'on en trouve des traces dans l'Histoire des Peuples libres & vertueux ; dans des tems plus heureux, un débauché exposé à la risée du Peuple, seroit plus sévèrement puni, que si on lui infligeoit une amende pécuniaire. Mais ce moyen utile pour Lacédémone, ne convient plus à la dépravation de nos mœurs. Il falloit enivrer un esclave, pour inspirer à la jeunesse l'horreur de l'ivrognerie ; aujourd'hui on

ne trouveroit que trop de gens de naissance qui s'abandonnent à ce vice honteux. Quoique l'Auteur n'approuve guère cette méthode, il ne trouve cependant point d'autre remède contre le luxe que les amendes. C'est par l'argent, dit-il, qu'il faut punir l'abus de l'argent. Le plus grand nombre des hommes de nos jours n'ont point d'objet auquel ils soient plus sensibles. Par-là, on tarit la source du mal qui nous accable, & on répare le dommage. Ce moyen nuit moins que tout autre à la liberté. C'est au Législateur à déterminer ces amendes selon la justice; il doit choisir les expédiens les plus propres pour parvenir à son but, & punir le coupable de telle sorte que la peine contribue à réparer le mal fait à la Société. Ceci dépend de l'usage qu'on fera des amendes; & à cet égard, notre Jurisprudence est très imparfaite. Jamais ni les confiscations, ni les amendes ne devroient appartenir au Juge; elles doivent être employées au bien public.

L'AUTEUR ne parle point d'une gradation nécessaire dans la peine, en cas de récidive. Faute de quoi, on a vû des gens du bon ton, payer d'abord l'amende, & violer ensuite impunément la Loi.

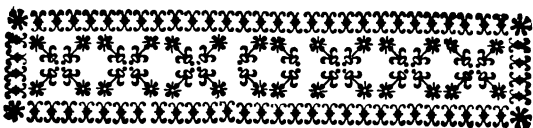
LES amendes qui proviennent de la viola-

tion des Loix Morales, doivent être consacrées à fonder des Hôpitaux pour les enfans trouvés, des maisons d'étude, où les orphelins reçoivent une bonne éducation, des maisons de force & de correction destinées à reprimer la débauche. Elles peuvent servir à établir une police exacte, à éclairer, à nettoyer, à embellir les Villes . . . Celles qu'on retireroit de la violation des Loix somptuaires proprement ainsi nommées, seront employées à établir & à perfectionner les fabriques, à encourager l'industrie, les Arts & les Métiers, à accorder des prix aux Ouvriers les plus habiles, aux Laboureurs les plus entendus.

LE style de cette pièce est plein de chaleur & de force ; quelquefois elle donne dans la déclamation. On se sent échauffé par le feu du sentiment, & peu s'en faut qu'on n'oublie le véritable état des choses. M. T. ne parle point de l'éducation ; le seul moyen peut-être d'arrêter les progrès du torrent qui nous entraîne ; mais il faudroit que l'on voulut & que l'on fût en user, l'un nous paroît aussi difficile que l'autre. S'il faut abandonner la génération présente, que l'on pourvoie du moins aux races futures ; & comment y réussira-t-on, si l'on continue à persuader aux jeunes gens, que la parure l'emporte sur toutes les qualités

du cœur & de l'esprit ? Le zèle patriotique de l'Auteur lui a déguisé les difficultés d'une réforme , ou il n'a pas osé les montrer à découvert , dans la crainte de décourager ceux qui osent encore élever leurs voix sans contrainte. Nous verrons dans le Journal prochain un autre homme de Lettres , saisir la question sous un point de vue différent , qui semble plus conforme à notre état & à nos mœurs.





3. *LA PALINGENE'SIE PHILOSOPHIQUE*, ou idées sur l'état passé & sur l'état futur des êtres vivans.

SECOND EXTRAIT.

LE titre de cet ouvrage pouvoit paroître obscur, M. BONNET prend soin de l'expliquer. Le mot de *Palingénésie* signifie *nouvelle naissance* : On l'a appliqué à cette opération des Alchimistes, qui prétendent qu'en échauffant les cendres d'une plante ou d'un animal, selon certaines règles, ces cendres doivent s'élever en fumée, & présenter dans l'eau la figure & la couleur de la plante ou de l'animal. L'Auteur s'en sert pour exprimer le renouvellement des animaux, qu'il suppose devoir passer dans un autre ordre de choses, à un état plus parfait. L'Analogie que nous remarquons en-

tre les organes & les actions des animaux & les nôtres, nous portent à croire qu'ils ont une *ame*, principe d'action, de vie & de sentiment. Les Théologiens ont soutenu que cette ame est destructible, comme si le dogme de notre immortalité tenoit à cette opinion. M. B. entreprend de montrer qu'il est possible qu'elle soit réservée à un *état futur* : Tâchons de suivre ses raisonnemens.

PLUS on étudie l'organisation des animaux, & plus on est frappé des traits de ressemblance qu'ils ont à cet égard avec l'homme. Pourquoi faudroit-il croire que cette ressemblance se termine à ce que nous en connoissons ? Parmi ces traits qui nous demeurent voilés, ne s'en rencontreroit-il point un qui seroit relatif à un état futur ? En supposant que le siège de l'ame des Brutes est à peu-pres de même nature que celui de notre ame; on aura le fondement de cette opinion.

LE petit corps organique & indestructible, qui est le vrai siège de l'ame, peut contenir des organes qui se développeront lorsque notre globe aura subi le changement auquel il paroît destiné. On convient qu'il a été autrefois très-différent de ce qu'il est aujourd'hui. Le grand Apôtre des Hébreux nous annonce une révolution,

qui lui donnera une nouvelle face. Le petit corps organique, siège de l'ame des Bêtes, peut avoir été préordonné pour cette révolution.

LE Philosophe conçoit que Dieu a pu former avec les élémens d'une matière éthérée, des machines organiques, que le feu ne sauroit détruire. Il est donc possible que l'animal se conserve dans ce petit corps indestructible, auquel l'ame demeure unie après la mort. Les liaisons qu'il soutient avec le corps, & en vertu desquelles il reçoit les impressions du dehors, produisent dans les fibres, qui sont le siège de la mémoire, des déterminations durables; c'est par elles que l'animal conservera l'idée de son état passé, & qu'il sentira l'accroissement de son bonheur. Pour rendre toutes ces conjectures plus probables, M. BONNET renvoye ses Lecteurs à ce qu'il a observé sur les étranges révolutions que le Poulet subit, avant que d'être vitible. C'est par-là qu'il veut nous aider à concevoir les nouvelles formes que les animaux revêtiront dans un état futur. Les élémens de toutes les parties nécessaires, sont déjà actuellement renfermés dans le petit corps organique; & le développement s'en fera lorsque nous verrons le grand événement qui doit changer notre globe.

L'ORGANISATION influe beaucoup sur les opérations de l'ame, ainsi la perfection de l'animal dépend du nombre & de la portée de ses sens. La structure des membres, leur nombre, leur aptitude à se prêter aux impressions variées des sens, sont encore une source féconde de la *Perfection organique*. Qu'elle énorme différence sépare l'huître du singe ! si la sagesse infinie a voulu la plus grande perfection de tous les Etres sensibles, elle aura préformé dans le petit corps indestructible, de nouveaux sens & des membres analogues, elle les aura appropriés à l'état futur de notre globe, & à celui des animaux.

LES Brutes sont des Etres perfectibles, même dans un degré illimité, par rapport à notre entendement. Donnez à l'huître le sens de la vue, combien perfectionnerez-vous son être ? Et pourquoi une créature si perfectible seroit-elle anéantie pour toujours ? L'ame que nous ne pouvons pas nous empêcher de lui accorder, n'est-elle pas par son essence hors de l'atteinte des causes qui opèrent la destruction ? Ne faudroit-il pas une volonté positive du Créateur pour l'anéantir ? Et ne voyons-nous pas dans son IMMENSE BONTE' des motifs de la conserver ? Que si cette ame a besoin d'un corps pour continuer à exercer ses

fonctions, ne pouvons-nous pas supposer qu'il existe en petit dans l'animal ? Ignorons-nous l'art merveilleux avec lequel toutes les productions organiques sont amenées à la perfection, l'enveloppement de la petite plante dans la graine, l'emboîtement du papillon dans la chenille, & la concentration de toutes les parties du poulet dans un point vivant ?

IL ne faut pas supposer que les animaux auront dans leur état futur, la même forme, les mêmes parties, la même grandeur que nous leur voyons. S'il nous étoit permis de contempler dès-à-présent cette ravissante scène, nous découvririons un monde tout nouveau. On peut conjecturer que leur corps sera composé d'une matière, dont la subtilité & l'organisation les mettront à l'abri des altérations qui le détruisent ; qu'il n'exigera pas les mêmes réparations que le corps actuel ; qu'ils ne propageront point, ou que si cela arrive, les sources de cette propagation existoient déjà dans le corps *éthéré*. C'est ainsi que M. B. établit dans la première partie de son ouvrage, l'hypothèse sur laquelle il veut bâtir. Dans la seconde & la troisième, il montre plus en détail comment l'animal peut se perfectionner.

LA Parole paroît être le caractère, qui

distingue le plus l'homme de la bête. Le perroquet, à qui l'on apprend à proférer des sons, ne fait point y attacher de certaines idées. C'est la mémoire qui est chargée du dépôt des mots, c'est elle qui leur joint des *idées*. Les animaux en sont doués : par elle nous accoutumons l'Eléphant, le chien, le cheval, à exécuter promptement nos volontés, comme autant de domestiques fidèles.

MAIS cette faculté d'associer certains mouvemens à certains sons, est resserrée pour les animaux dans des bornes fort étroites. Ils ne parviennent point à généraliser leurs idées ; ils n'ont, ni les notions arbitraires, ni l'usage de la *parole* : Nous sommes donc *acheminés* à penser, que l'organisation de leur cerveau, diffère essentiellement de celle du cerveau de l'homme. C'est donc en vain que quelques Auteurs séduits par l'amour du merveilleux, ont attribué aux animaux une *intelligence*, qui ne convient qu'à l'homme. L'esprit philosophique est beaucoup plus rare qu'on ne pense, il ne consiste point à avoir des idées vagues & mal digérées, revêtues d'un vernis métaphysique ; mais dans l'analyse, la comparaison & le discernement des faits, & dans l'art d'en tirer des conséquences.

UN génie hardi, a avancé quelque part

que le cheval ne diffère de l'homme que par la *botte*. Mais si la botte du quadrupède venoit à se convertir en doigts flexibles, il n'en demeureroit pas moins incapable de généraliser ses sensations. Et si l'on vouloit que le cerveau du cheval subit un changement proportionné à celui de ses pieds, ce ne seroit plus un cheval, mais un autre quadrupède, auquel il faudroit imposer un nouveau nom.

LE développement plus ou moins accéléré du système organique, fera revêtir à l'animal un nouvel être. Non-seulement ses sens seront perfectionnés; mais il est possible qu'il en acquière encore de nouveaux, & avec eux, d'autres perceptions & des opérations plus variées. Pourquoi cette perfectibilité de l'animal ne s'éleveroit-elle point jusqu'à la connoissance de l'Auteur de sa vie? Idée ravissante! M. B. laisse aux âmes sensibles le soin de la développer. Le corps périssable par le souvenir de son état passé, lui procurera le sentiment de son bonheur. Sans ce souvenir, il ne seroit point le même; il seroit, pour ainsi dire, créé de nouveau. Quelle gradation merveilleuse entre les Êtres vivans, depuis le *Lichen* & le *Polype*, jusqu'au *Cèdre* & à l'*Homme*! Les divisions de la nature ne sont point *tranchées* comme celles de l'art: Entre deux

classe voisines, il y a des espèces mitoiennes, qui semblent n'appartenir pas plus à l'une qu'à l'autre, & qui dérangent plus ou moins les distributions méthodiques. La même progression s'observera dans l'état futur de notre globe, mais suivant d'autres proportions. L'homme laissera au singe, ou à l'éléphant la place qu'il occupe, & l'on verra parmi eux des *Leibnitz* & des *Newtons*; il y aura parmi les Castors des *Perraults* & des *Vaubans*. Peut-être que tous les degrés de l'échelle seront variables dans un rapport déterminé.

ON peut faire ici bien des objections : M. B. en prévient quelques-unes. Et d'abord, si tous les Êtres organisés ont été préformés dès le commencement, que deviennent tant de germes, qui ne se développent point dans l'état présent de notre monde, à qui cependant rien ne manque pour jouir de la plénitude de l'être ? La réponse est facile : ces germes renferment un autre germe impérissable, qui ne se développera que dans l'état futur. Tout dans la nature a son emploi, sa fin, & la meilleure fin possible.

ON demande encore ; que devient ce germe quand l'animal meurt ? Suivant M. B. des germes indestructibles peuvent être dispersés, divisés, transportés d'un corps à

l'autre , sans la moindre altération. Ils peuvent braver les efforts de tous les élémens & de tous les siècles , & arriver enfin à leur destination. On a vû des harricots d'Amérique , qui ont germé au bout de 200. ans , du bled renfermé en magasin depuis le tems de *Charles V*, Roi de France , a donné en 1754 , des épis d'assez bonne qualité ; des grains de froment mis dans une étuve , dont la chaleur étoit de 90. degrés , ne laissèrent pas de lever au bout de vingt jours.

LES plantes tiennent de bien près aux animaux ; il n'est pas prouvé qu'elles ne soient pas sensibles. Seroit-ce choquer la bonne Philosophie , que d'admettre qu'elles sont aussi susceptibles de perfection. Si la plante est sensible , elle a un principe du sentiment ; elle a une *ame*. Par-tout où nous parvenons à démêler dans cette classe des degrés de *sensibilité* , nous y démêlons aussi des mouvemens correspondans. Les plantes sont donc des Etres mixtes , susceptibles de *plaisir* & de *douleur* ; mais comme leur sensibilité est très-foible , leurs plaisirs & leurs douleurs le sont aussi. L'Anatomie des plantes est encore trop imparfaite , pour que l'on puisse conjecturer quel est le siège de leur ame. Mais si elle existe , il faut qu'elle ait un siège relatif à la nature de l'être

qu'elle anime. Ce siége quel qu'il soit, peut renfermer un germe impérissable, qui conservera la plante, après la destruction de ce corps visible & palpable, il peut même renfermer, comme celui de l'animal, les élémens de nouveaux organes, qui perfectionneront ses facultés.

ON a de la peine à se persuader qu'il soit possible que les plantes soient des êtres sentans, parce qu'elles ne changent jamais de place, & que leurs formes n'ont rien de commun avec celles des animaux. Cependant, combien d'espèces d'animaux qui ne changent pas plus de place que les plantes ? Combien, dont la structure ne ressemble pas à ce modèle imaginaire, qu'il nous plaît de nommer un animal ? Les plantes ne seroient-elles point dans le cas de ces animaux beaucoup trop déguisés, pour que nous puissions les reconnoître ?

CE que nous avons regardé jusqu'ici comme un animal, est un tout unique, composé d'une multitude de pièces. Réunies, elles forment l'animal, séparées, elles ne le représentent point, & ne sauroient le reproduire. La plante a été construite sur un tout autre modèle ; l'arbre est composé d'autant d'arbrisseaux qu'il a de branches ; tous ces arbres & ces arbrisseaux sont, pour ainsi dire, greffés les uns sur les autres,

alimentés les uns par les autres ; chaque arbre fécondaire à ses organes & sa vie propre : il est lui-même un petit tout individuel. Détachés du grand arbre, ils peuvent végéter par eux-mêmes ; c'est que les organes essentiels à la vie sont répandus dans tout le corps de la plante. Un arbre est ainsi une sorte de société organique, dont tous les individus travaillent au bien commun de la société, en même-tems qu'ils procurent leur bien particulier. Si donc l'arbre est doué d'un certain degré de sentiment, chacun des petits arbres aura aussi son degré de sentiment. Il y aura dans chacun un siège du sentiment, & ce siège renfermera un germe indestructible, destiné à conserver l'être végétal. Il est possible que dans l'avenir chacun de ces Touts individuels soit appelé à exister à part ; & comme la faculté *loco-motive* entre pour beaucoup dans la perfection des Êtres organisés ; il y a lieu de penser que la plante, dans son nouvel état, pourra se transporter d'un lieu dans un autre, au gré de ses desirs.

MAIS admettrons-nous les *Zoophytes* à la jouissance de ces privilèges ? La découverte des Polypes à bras, a dérouté les faiseurs de règles générales. Une foule d'animaux aquatiques & terrestres, observés depuis peu, ont étonné les Physiciens. C'est im-

proprement qu'on a nommé cette nouvelle espèce d'Êtres, *animaux-plantes*; ils paroissent être de vrais animaux, mais qui approchent davantage des plantes. L'histoire du Polype est connue : Qui ignore aujourd'hui que le moindre fragment de cet Être, peut devenir en assez peu de tems un Polype parfait, qu'il met ses petits au jour, à peu-près comme un arbre met ses branches, qu'il peut être greffé sur lui-même, ou sur un Polype d'espèce différente, & tourné & retourné comme un gant ?

MAIS il y a cette différence essentielle, entre l'arbre végétal & l'arbre animal. Dans le premier, les branches ne quittent jamais le tronc ; dans le second, elles se séparent d'elles-mêmes, vont vivre à part, & donner naissance à de nouvelles végétations. Il est une famille nombreuse de très-petits Polypes, qui forment de jolis bouquets, dont les fleurs sont en cloche. Chaque cloche se ferme, prend la forme d'une olive, & se partage suivant sa longueur en deux olives plus petites. Les cloches se séparent d'elles-mêmes du bouquet, & chacune va en nageant se fixer ailleurs, & y produire un nouveau Bouquet.

ON découvre dans ces Polypes des choses qui semblent constater leur sentiment. Tous sont très-voraces, & les mouvemens qu'ils

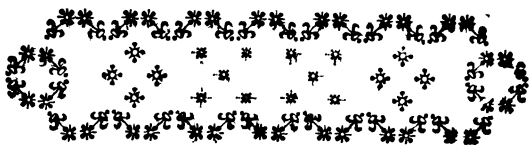
qu'ils se donnent pour saisir & pour engloutir leur proie , paroissent ne pouvoir convenir qu'à de véritables animaux. Mais si les Polypes sont *sensibles* , ils ont une *ame* , logée dès le commencement dans le *germe* , dont le corps du petit animal tire son origine. Il semble que ces *Polypes* occupent le plus bas degré de l'Échelle ; cependant on découvre dans diverses *infusions* , à l'aide des microscopes , des corpuscules vivans , que leurs mouvemens font connoître pour de véritables animaux. Et ce ne sont encore que les *Patagons* de ce monde d'infiniment petits , que leur étonnante petitesse dérobe à nos sens , comme aux instrumens de l'art.

Où sera le siège de l'ame , dans le Polype à bras ? où sera-t-il , dans le Polype à bouquets ? On l'ignore ; mais s'ils en ont une , il faut qu'elle reçoive les impressions qui se font sur le corps auquel elle est unie. On peut donc penser qu'ils ont un organe par lequel l'ame agit sur toutes les parties. Cet organe peut en renfermer un autre , que nous considérerons comme le siège de l'ame , qui sera l'instrument de cette *regénération future* , qui élèvera le Polype à un plus haut degré de perfection.

NOUS nous arrêtons ici , après avoir crayonné le Tableau que M. BONNET vient

de tracer avec tant de hardiesse. On ne peut nier qu'il ne soit ingénieux & flatteur pour toutes les âmes sensibles. Tout y prêche la GRANDEUR INEFFABLE, & la SAGESSE INFINIE de L'ÊTRE CRÉATEUR & CONSERVATEUR de l'Univers. Cependant, il faut s'en souvenir, & M. B. prend soin de le répéter, c'est un bel édifice qui ne porte que sur une supposition. Elle plaît, elle captive; mais pour convaincre, elle n'a que des probabilités. Une seule chose nous arrête encore, d'où vient que M. B. qui veut qu'on distingue soigneusement les deux parties de notre Être, semble-t-il les confondre? Comment concilier ce qu'il affirme en plus d'un endroit sur l'immatérialité de l'âme, & cette description qu'il fait (p. 193.) *de l'organe immédiat de nos pensées, du nombre presque qu'infini de pièces, & de pièces très-variées, qui entrent dans la composition de cette surprenante machine, qui incorpore, pour ainsi dire, à l'âme d'un savant, l'abrégé de la Nature?* On ignore absolument la manière dont les corps agissent sur les esprits. M. B. n'en disconvient pas; ce ne sont donc ici que des métaphores, qu'il ne faut pas prendre trop à la lettre, & qu'il eût peut-être mieux valu éviter.

(La suite le mois prochain.)



IV. SECHSTER VERSUCH, &c. c. à. d. Catalogue raisonné de tous les Ouvrages relatifs à l'Histoire de la Suisse, par G. E. HALLER, Secrétaire du Conseil de guerre de la République de Berne, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris & de celle de Gottingue, Membre des Sociétés Oeconomiques & Physiques de Berne, de Zurich & de Bâle, Sixième partie. Berne 1770. 8°. 447. pages.

IL suffit d'un Abrégé bien fait, pour donner à l'homme du monde quelque idée d'un Pays qu'il a envie de connoître. L'histoire de la Patrie n'intéresse les gens du bon ton, qu'autant qu'ils seroient honteux de garder le silence, lorsqu'ils se trouvent avec des personnes instruites, qui aiment à s'occuper de cet objet intéressant. Ce n'est

point pour la foule des hommes frivoles, que M. HALLER travaille depuis plus de dix ans à former un Catalogue complet de tout ce qu'on a écrit sur l'histoire de la Suisse. Son ouvrage n'a rien de ce brillant qui leur plaît, de ces faillies qui les intéressent, de ce style épigrammatique qui les charme. C'est pour les Savans qui entreprendront dans la suite un ouvrage que nous n'avons point encore en François, une Histoire complete de la Suisse, que M. HALLER a consacré ses travaux : c'est pour le Citoyen, qui cherche dans les anciens monumens les lumières dont il a besoin, les modèles qu'il doit suivre; c'est à l'homme d'Etat souvent appelé à prononcer sur des cas épineux, dont la décision dépend de la connoissance des sources. Plusieurs Gens de Lettres avoient senti la nécessité d'un pareil travail, & ils avoient bravé tout ce qu'il a de rebutant & de difficile. M. HALLER a profité de leurs recherches, sans leur ravir la louange qui leur est due. Il a perfectionné leur ouvrage; il a ajouté ses propres découvertes & il a mérité la reconnaissance de tous les Amateurs de l'Histoire Suisse. Sur chaque pièce imprimée, ou manuscrite qu'il rapporte, il indique ceux qui en ont fait avant lui la critique ou l'éloge, il y joint pour l'ordinaire

son propre jugement, & si la chose en vaut la peine, il en donne une notice plus ou moins étendue. Chaque volume est divisé en quatre Livres : Le premier, consacré à l'Histoire Générale, comprend plusieurs subdivisions ; Histoire civile, Histoire du Droit Public, Histoire Ecclésiastique, Histoire Naturelle, Généalogie & Armoiries, Géographie, Monnoies & Médailles, Antiquités, Législation, Histoire Littéraire. Les trois derniers Livres suivent la division naturelle des Provinces. On ne s'attend pas à trouver ici un Extrait du 6e. Volume ; on sent qu'il n'en est pas susceptible. On y lit avec chagrin, que les persécutions excitées contre *Guillimann* nous ont privé d'un autre ouvrage de cet Historien, qui étoit très versé dans l'étude des Antiquités Helvétiques. Les détails que M. H. nous donne sur l'Histoire générale de la Suisse, par M. RUCHAT, font désirer que le Manuscrit de ce Professeur distingué par la plus vaste érudition, soit enfin publié par un homme de goût, qui sache lui donner le vernis que l'on exige dans notre siècle, & sans lequel la science même ne plaît point. L'histoire Ecclésiastique contient beaucoup de pièces sur les Piétistes, les Anabaptistes, & les diverses opinions

qui ont paru dans le 18e. siècle. On voit dans l'article de l'Histoire naturelle, combien les Sociétés de Zurich, de Berne & de Bâle, ont contribué à répandre les bonnes connoissances; mais on est surpris de trouver tant de détails sur les Mémoires de la Société Oeconomique; il suffisoit, ce semble, d'indiquer un ouvrage qui est entre les mains de tout le monde, & dont la réputation bien méritée n'a pas besoin de panégeriste. L'histoire Littéraire présente une suite d'ouvrages pour & contre CALVIN, qui montre que cet homme célèbre a eu plus d'ennemis que de flatteurs, mais la matière n'est point épuisée. KOLHREIFF a attaqué la réputation du Réformateur de Genève, avec une plume trempée dans le fiel, & il a été réfuté par M. l'ENFANT, dans le dix-septième Volume de l'ancienne Bibliothèque Germanique. Ce que M. H. rapporte de l'Evêché & de la Ville de Constance, ne paroîtra point étranger à son but, si l'on se rappelle que la Jurisdiction spirituelle de l'Evêque, s'étend sur une partie de la Suisse, & que la Ville a eu des relations particulières avec les Cantons. Ce volume est terminé par un grand nombre de supplémens & de corrections, pour les cinq précédens. Quoiqu'il contienne un

grand nombre d'ouvrages modernes, on a lieu d'espérer qu'il ne sera pas le dernier. Il reste encore une riche moisson à recueillir : Personne n'est plus propre à y travailler que M. HALLER, sans doute qu'il ne laissera pas son ouvrage imparfait.

ON distribue actuellement à NEUCHÂTEL, chez LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE & dans toutes les grandes Villes de l'Europe, chez les principaux Libraires, le Prospectus d'un JOURNAL DIPLOMATIQUE DU DROIT PUBLIC DE L'EUROPE. L'Auteur est un Magistrat François, déjà connu dans la République des Lettres, qui a fait une étude approfondie des matières relatives à l'ouvrage qu'il annonce. Il se propose de rassembler & de donner par ordre chronologique tous les Traités de quelque nature qu'ils soient, les Manifestes, les Déclarations de guerre, & généralement tous les Actes qui ont rapport au Droit Public. L'exposition de chacune de ces pièces sera suivie d'un Extrait de toutes celles, sur lesquelles un Acte nouveau est fondé, & de celles auxquelles il peut donner

atteinte. Il rapportera en second lieu , tous les Actes & Mémoires , qui concernent les Dignités , les Titres & les prérogatives des Souverains ; leur Sacre, Couronnement, Mariages, Baptêmes & Enterremens ; les Entrées publiques , Audiences , Fonctions , Immunités & Franchises des Ministres publics ; & en général , tout ce qui se rapporte au cérémonial des Cours. La relation de ces faits sera éclaircie par les exemples du passé , où l'on cherche d'ordinaire , la règle que l'on doit suivre dans tous ces différens cas. Ainsi les personnes employées dans les affaires publiques auront sous la main une source de lumières sûres , sans être obligées de feuilleter les grandes Collections. Ainsi tous ceux , que leur goût & leur fortune mettent à même de s'instruire du Système politique de l'Europe , pourront se procurer sans travail les connoissances qui leur manquent. L'homme du monde se mettra au fait des changemens , qui varient la scène politique , il connoîtra plus distinctement les causes de chaque événement , & les suites qu'on peut en attendre. Chacun pourra rassembler à peu de frais de quoi compléter les Ouvrages des *Baronius* , des *Goldast* , des *Leibnitz* , des *Dumont* , des *Labbe* , des *Lunig* , des *Martène* , des *Mura-*

tori, &c. La suite de ce Journal, en rappelant le passé, pourra même tenir lieu de ces Recueils immenses, trop considérables pour que chaque particulier puisse en faire l'acquisition. Les Ouvrages relatifs à ces matières seront annoncés par des Extraits raisonnés, à mesure qu'ils paroîtront. Le Droit public, cette partie importante de nos connoissances, sera mis à la portée d'un plus grand nombre de personnes, développé avec plus d'exactitude & de précision. Cet Ouvrage mérite de trouver une place honorable dans les Bibliothèques des Princes, dans celles des Ministres & des autres personnes chargées de l'administration publique : Il est propre à orner le Cabinet des Magistrats & des Jurisconsultes : Il doit plaire à tous ceux qui mettent un intérêt de pure curiosité à l'étude du Droit public de l'Europe.

Le premier Trimestre paroîtra au mois d'Avril prochain, en un Volume in-8° de 400. pages au moins. Le prix de l'abonnement est de 20. Livres de France par an. Les Libraires chargés de la distribution du Prospectus donneront leur reconnoissance de l'avance qu'ils auront reçue. On pourra souscrire aussi au Bureau de LA SOCIE'TE' TYPOGRAPHIQUE DE NEUCHATEL EN SUISSE.

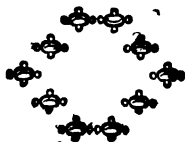
VI. *ME' MOIRES & Observations recueillies
par la Société Oeconomique de Berne.
Année 1768. 2e. Partie. 1769.*

LA Société Oeconomique de Berne ,
continue à publier dans les deux langues
des observations très-bien faites sur les
objets les plus intéressans de l'agricultu-
re. Cette Partie nous est parvenue trop
tard , pour que nous puissions en donner
une idée dans le Journal de ce mois. Nous
nous contentons de l'annoncer , & nous y
reviendrons dans la suite.

VII. HERRN C. BONNETS , &c. C'est
le titre de la Traduction Allemande , de la
Palingénésie de M. BONNET , qui paroît à
Zurich avec des notes du Traducteur , M.
J. C. LAVATER. Nous en rendrons compte
dans le Journal du mois prochain.

VIII. FR. GRASSET & COMPAGNIE.
Libraires & Imprimeurs à Lausanne , pu-
blient le Prospectus d'une nouvelle & , com-
me ils le disent , dernière Edition des Oeu-
vres de M. DE VOLTAIRE , en 36. Volu-

mes , petit octavo , pour le prix de 36. livres de Suisse , ou 54. de France. Ils assurent que leur Edition sera plus complete que toutes celles qui ont paru jusqu'à présent. Le public ne se lassera jamais de lire les ouvrages du plus célèbre Ecrivain de notre siècle ; & les Libraires seront toujours très-empressés à les réimprimer.





II. PARTIE.

ANNALES LITTÉRAIRES

DE L'EUROPE.

ALLEMAGNE.

I. *MUSARION*, ou *la Philosophie des Graces*, Poëme en trois Chants. *Leipsic* 1768.
98. pages 80.

CETTE pièce est du célèbre WIELAND. On y reconnoît le ton de ses autres ouvrages. Images riantes, variées & souvent voluptueuses, saillies agréables & inattendues, allusions fines & quelquefois assaisonnées de malignité, narration naïve & intéressante, versification aisée, tout contribue à distinguer ce petit ouvrage de la

foule des productions de ce genre. Nous ne doutons pas qu'il ne soit bientôt traduit. En attendant, nous allons en donner une idée, en faveur de ceux qui aiment la bonne plaisanterie.

PHANIAS étoit environné des jeux & des graces. Maître de tous les cœurs, il ne cédoit rien à aucun des Citoyens d'Athènes, pour le goût & la dépense. Passant les nuits dans la joie, au milieu de ces banquets, auxquels les Platons eux-mêmes ne refusoient pas de prendre part; il ressembloit tantôt à Comus, tantôt à l'Amour Cependant, sa fortune s'épuise, il fait ce que font souvent les belles, lorsqu'elles ont perdu leurs attraits. Comme un autre Timon, il se retire à la campagne, & il y vit avec deux Philosophes, loin du tumulte & des plaisirs. Il veut que son extérieur même annonce son changement. Un soir tourmenté par le chagrin & la misanthropie, il se jette au pied d'un arbre; il insulte à la folie; sa dernière dragme venoit de s'envoler, aussi s'écrie-t-il avec le Roi Salomon, tout ce qui est sous le soleil n'est que vanité!

Il étoit profondément occupé de méditations philosophiques, sur le vrai bonheur & la véritable gloire; il parloit à haute voix le langage du stoïque Zénon, lorsque tout-

à-coup *Musarion* se présente à sa vue. C'étoit une beauté, pour laquelle *Phanias* avoit été sensible Belle quand un velle importun ne laissoit entrevoir que la noirceur de ses yeux, elle étoit plus belle encore quand il ne déroboit rien aux regards avides. Aimable, quand elle gardoit le silence, elle enchantoit dès qu'on l'entendoit parler. Son esprit avoit fait aimer une figure moins charmante : Egalement propre à la flatterie & au badinage ; lors même qu'elle pique, un aimable sourire montre qu'elle n'a point de fiel. Jamais on ne vit les Muses & les Graces réunies dans un si parfait accord. Jamais la raison ne badina dans une si belle bouche ; jamais on ne vit l'amour se jouer sur un plus beau sein. Tel étoit celle qui se présente aux yeux du Philosophe ; telle étoit *Musarion*. Dites-le, mes amis, si, avec cette figure, une jeune beauté se montrait à vous au fond du plus affreux désert La main sur la conscience . . . Dites moi ? . . . Vous enfuiriez-vous ? Quoi donc ? *Phanias* s'enfuit ? Vous pouviez le deviner. Il fit ce que le fils de frère Philippe ne jugea point convenable, ce que ni vous ni moi, ne fîmes jamais . . . Et cependant ce que doit faire tout homme qui veut se garantir du danger. Il se lève étonné, il s'arrête un instant pour

s'assurer que ses yeux ne le trompent point . . . Il voit que c'est Musarion, ou son ombre, & il fuit comme s'il étoit poursuivi par un Lutin.

MUSARION ne peut l'atteindre qu'au bord de la mer. Elle lui adresse la parole, & le Philosophe répond très-froidement. Peu à peu il s'anime, il lui reproche sa cruauté, dont pendant deux ans il avoit été la victime, il ne veut plus rien avoir de commun avec elle. L'un & l'autre parlent en Philosophes, ils discutent savamment, l'un le bonheur du vrai sage, & l'autre le pouvoir des objets sensibles sur lui. Leurs discours sont autant de sentences dignes d'être apprises par cœur. Mais au milieu de ces sublimes pensées, Phantias éprouve un changement imprévu.

Quelquefois le sage s'élance d'un vol audacieux jusques dans l'Olympe. Déjà il est parvenu à ce point d'élévation, qu'il croit découvrir les beliers célestes paissant dans l'étendue immense des Cieux. Comme Sancho, il s'imagine entendre l'harmonie des sphères. L'ardeur qui enflamme son imagination, lui fait présumer qu'il approche de la région du feu. Hélas ! cet homme qui ne daigne plus honorer d'un coup d'œil les folies humaines, ce superbe habitant de l'empirée . . . Musarion le terrasse d'un regard . . . Quel

regard, ô Ciel ! Il ne peut-être comparé qu'à celui que Koppel fait donner à l'amour. Pour pénétrer plus sûrement jusqu'au fond des cœurs, il semble vous avertir : Me voyez-vous, semble-t-il vous dire, Vous pensez que je sois un enfant sans malice. Moi ! mais fiez-vous-y ! Voyez le carquois qui pend à mon côté. Si vous êtes capable de suivre un bon conseil, fuyez . . . Cependant, que servira ce retardement ? Aujourd'hui ou demain, vous avez un cœur, il doit être ma proie. Ainsi, ou à peu près parloient les yeux de Musarion, lorsqu'elle mit le sage Phantias hors de lui même. Il l'observe, il hésite, il garde le silence. Je donnerois beaucoup d'avoir un bon tableau qui me rappellât son air.

ON peut imaginer ce qui se passoit dans le cœur de Phantias : Musarion l'eut bientôt pénétré. Elle prie le Philosophe de lui donner azyle dans sa maison pour cette seule nuit, & après quelque résistance, on fut charmé de le lui accorder. Qui seroit assez cruel pour laisser une belle fille passer la nuit seule dans un bois ? Transporté de joie, Phantias conduit Musarion vers sa philosophique retraite.

BIEN-TOT on put remarquer que les attraits de la belle n'avoient pas perdu leur pouvoir

pouvoir sur lui. *L'amour honteusement chassé se glisse sans être apperçu, comme l'abeille sur le sommet des fleurs. Il passe des yeux de la Belle dans le cœur de son amant. L'approche du Dieu s'annonce par une vapeur légère. Des joues pâlissantes, une douleur agréable, des larmes qui s'échappent malgré lui, sont les avant-coureurs de sa défaite. Il croit respirer, il soupire. Musarion vive & légère parcourt dans la conversation mille objets divers : Phantias immobile la contemple. On diroit qu'il écoute, il n'entend rien de ce qu'elle dit. Il lui serre la main, & voyant au travers de la gase s'élever un sein d'albâtre, il commence à soupçonner que ces globes valent mieux que les sphères de PYTHAGORE.*

Ils arrivent : Mais quel spectacle singulier ? Le disciple de Zénon & celui de Pythagore qui se roulent dans la poussière en se tenant par les cheveux. Que le Lecteur imagine ce que Musarion pensa & ce qu'elle put dire. On se met à table, & les deux Philosophes s'engagent dans une nouvelle dispute, qui heureusement se termina sans en venir aux coups. Le Stoïcien défendoit l'insensibilité, & son adversaire vantoit l'amour platonique. Musarion fait les convaincre l'un & l'autre du pouvoir de ses attraits : On ne tarda pas à en voir les suites.

A tous ces discours succède un profond silence, pendant lequel Cléanthe oublie de vider son verre, & ce que l'on croiroit à peine, ne songe plus à se quereller. Cependant le sectateur de Pythagore mesure par les Sinus & les Tangentes, le contour de certains globes. Lambert auroit pu s'y tromper; mais lui, ne se défiant point de l'Amour, oublie que c'est-là qu'il se met en embuscade, Il ne voit pas le perfide qui ajuste sur son arc le plus acéré de ses traits.

TANDIS que Théophron développe le système de l'Amour platonique; Cloé appelée par Musarion, entre dans la salle & pose sur la table six grands vases remplis de nectar. A cet aspect la scène change tout à coup, & le banquet philosophique devient une espèce d'Orgies. Théophron se couronne de fleurs, il chante & Chloé renverse tout son système d'amour philosophique.

LES regards du Philosophe lui demandent grace, il cherche dans ses yeux une réponse qui le charme: ses transports sont si plaisans, que les caprices d'Hogarth n'imagineroient rien d'aussi bisarre.

CLEANTHE en vidant fréquemment sa coupe, démontre l'excellence de l'apathie; & la démontre si bien, qu'oubliant ce

qu'il avoit hû, il chancelle & tombe par terre.

IL ne se releva point. A cela près, il ne ressembloit pas mal au Silène de Virgile. Malgré les méchancetés de Chloé, & les éclats de rire de tous les convives, le Pythagoricien reste sans sentiment. Les deux belles forment autour de lui une danse bachique.... Le héros est porté en triomphe.... dans un lieu digne de ses exploits.... & chacun en riant prend congé de la compagnie.

LE dénouement approche. Vers le minuit *Musarion* reçoit une visite de son hôte. Une visite à ces heures n'est pas trop ordinaire. Le Lecteur va se récrier sur cet excès de civilité! Les discours, les regards du Philosophe décèlent bientôt ses motifs. Il convient que ni lui ni ses deux compagnons ne méritent pas le nom de sages. *Musarion* l'instruit de la pente naturelle qui nous porte à la vertu, elle lui en découvre la nature, elle le convainc qu'il n'y a qu'elle & l'amour vertueux qui adoucissent nos peines & répandent par tout le bonheur. Le discours fut éloquent, qui ne l'auroit pas écouté en extase sortant d'une si belle bouche? Quel disciple ne se feroit pas montré docile ayant à espérer un tel prix?

UN profond soupir exprime combien Phánias sent la force de ces vérités. Et ce n'est pas sa faute, si la belle ne lut pas dans ses yeux ce qu'il sentoit si vivement. Elle lui tend la main, pour gage de sa tendresse. Il la saisit avec transport, & la serrant contre son cœur agité il cherche à découvrir dans ses yeux, si elle en a apperçu les battemens précipités. Un léger mouvement le lui annonce. L'éloquence muette de la sympathie, des yeux mourans & humides, un cœur agité confond l'art de Démosthènes; il touche le cœur des Belles; & l'Amour conduit ainsi ses favoris au terme du bonheur.

ON lit après cela l'agréable peinture de la vie délicieuse dont jouit Phánias auprès de Musarion. Véritablement Philosophe sans s'attacher à aucun système, il gouta tous les plaisirs innocens.

TEL étoit Phánias, telle fut sa façon de penser & sa vie. Il fut, ce que nous désirons tous d'être, & il fit bien.... Mais que devint cet homme qui aimoit à mesurer les sphères! Fort bien! Vous y prenez intérêt.... Chloé lui apprit à se connoître. Il trouva qu'il n'étoit pas sage, & il apprit à vivre comme les hommes. Et Monsieur Cléanthe? Dès que les rayons du Soleil dans son midi eurent pu le réveiller, il se glissa

adroitement hors de sa retraite, pour se réfugier peut-être dans une tonne... En un mot, il disparut, & on n'en eut plus de nouvelles.

TEL est le plan, le ton & la manière de M. WIELAND, autant qu'on a pû les rendre dans une traduction, qui n'est pas exempte de fautes. Le lecteur qui pourra parcourir de sens froid l'original, y remarquera peut-être quelques légères incorrections. Pour nous, nous avons mieux aimé nous livrer en le lisant aux impressions du plaisir & de la gaieté qu'il inspire.

II. ISAAC ETIENNE & FILS, Libraires à Hambourg, annoncent un nouveau Dictionnaire François & Allemand, en 4. vol. 4°. Il y a long-tems que l'on désire un bon ouvrage en ce genre, & celui-ci peut être utile aux Allemands qui veulent apprendre le François. Mais nous ne pouvons espérer d'avoir un bon Dictionnaire Allemand & François, que quand les Savans d'Allemagne auront donné un Vocabulaire complet de leur langue. Au reste, M. J. J. SMIDLIN, qui travaille à cette en-

treprise, nous donne une idée favorable à ses talens dans le Prospectus que l'on distribue chez les principaux Libraires de la Suisse. On souscrit à Neuchâtel, chez SAMUEL FAUCHE : on payera trois écus argent courant de Hambourg , ou L. 6. 15. sols de Suisse , en recevant chaque volume. Le premier paroîtra à Pâques 1770. & les autres de six en six mois.



III. FRANCE. *S U I T E* de l'extrait des *Lettres du Comte ALGAROTTI.*

L'ÉTUDE de la Nature est devenue si intéressante depuis que l'on a sagement fait succéder la vérité des expériences au Roman des Hypothèses, qu'on ne doit rien négliger de ce qui peut y répandre quelque jour, ou conduire à de nouvelles découvertes. Les Lettres du Comte *Algarotti*, dont nous avons donné l'Extrait dans notre dernier Journal, renferment quelques observations de ce genre, que nous réservâmes à dessein. Elles ont pour objet d'un côté la mer Caspienne, que les anciens ne connoissoient qu'imparfaitement, en sorte que

Ptolomée a crû qu'elle n'étoit qu'un Golphe de l'Océan ; & d'un autre côté , une question générale de Physique , à laquelle l'ouvrage de *M. Maillet* déguisé sous le nom de *Teliamed* a donné lieu & qui consiste à découvrir , s'il est vrai , comme cet Auteur le prétend , que la quantité d'eau diminue successivement dans le globe que nous habitons.

OLE'ARIUS, est le premier dont les observations ayent donné une idée assez juste de la grandeur & de la figure de la mer Caspienne. Le Czar *Pierre le Grand* en fit lever une Carte, qu'il envoya à l'Académie des Sciences de Paris , dont il étoit Membre. Il n'est pas ordinaire de voir un Souverain , faire servir ses conquêtes aux progrès des Sciences. Cette mer n'a aucune communication extérieure avec les autres mers. On ne sauroit guère douter qu'elle n'ait une communication souterraine avec la mer Noire , ou plutôt avec le golphe Persique. L'évaporation seule balanceroit elle la quantité d'eau , que tant de fleuves y rassemblent ? D'ailleurs , ses eaux sont salées & d'une telle profondeur , qu'à quelque distance du rivage , on n'y trouve point de fond ; & cependant on n'y observe aucune marée. Les vents de Nord & de Sud , qui la parcou-

rent dans toute sa longueur , y causent un courant , dont la force est augmentée par la résistance des eaux , que les fleuves lui fournissent. *Bakou* est le meilleur port sur cette mer. *Derbent* , ou la porte de Fer , ville qu'on prétend avoir été bâtie par Alexandre le Grand , n'offre pas aux Vaisseaux un azyle aussi assuré. Une montagne couverte de talc , située près de la première de ces Villes , paroît une montagne de Diamant lorsqu'elle est éclairée par les rayons du soleil. Il n'a fallu souvent qu'une telle apparence pour donner lieu aux voyageurs de nous raconter bien des fables.

MAIS une observation qui a occupé principalement notre Auteur , relativement à la Caspienne , c'est l'élévation continuelle & progressive du niveau de cette mer ; observation qui le conduit à l'examen de la question générale dont on a parlé. On vient de s'assurer , dit-il , qu'il y a maintenant 12. pieds d'eau dans un endroit proche d'Astracan , où il n'y en avoit que 6 en 1722. (La Lettre dont nous faisons l'extrait est de l'année 1751.) Ce que les Persans ont remarqué à *Derbent* , à *Astrabat* , & dans d'autres lieux le long des Côtes , confirme cette observation. Cet accroissement si considérable surprendra moins ceux qui considéreront le peu d'étendue de la Caspienne , le nombre

& la grandeur des fleuves qui y ont leur embouchure.

Un Savant Italien , travaillant à *Ravenne* sur des nivellemens , s'aperçut que le rez-de-chaussée des anciens édifices de cette Ville étoit au-dessous de la surface de la mer ; & qu'en particulier , elle s'élevoit d'un pied au-dessus du pavé du dôme , monument du tems de l'Empereur *Théodose*. Cette observation est d'autant plus frappante , que , comme l'on fait , *Ravenne*, autrefois port de mer , se trouve maintenant reculée bien avant dans les terres. A *Venise*, les eaux ont gagné le souterrain de l'Eglise de St. Marc ; elles inondent même la place de ce nom dans les fortes marées , quoiqu'on ait haussé le sol d'un pied.

QUELQUES Anciens ont eu l'idée d'un déplacement successif des eaux , causé par les terres & les sables que tant de fleuves charient continuellement. *Hartsæcker* a trouvé dans les digues de la Hollande des preuves de cette élévation de la surface de la mer. On pourroit ajouter à ces observations , celles qu'on a faites sur ces bancs de sable qui se sont formés progressivement le long des Côtes de la mer d'Allemagne. Celles de la Dalmatie ont fourni à d'autres Savans la confirmation de cette vérité. D'anciens édifi-

ces fondés sur le roc vif, & qui conséquemment n'ont pu s'affaier, ont leur rez-de-chauffée plus bas que la surface actuelle de la mer. On a même si peu douté de la réalité de ce fait, que plusieurs mathématiciens ont tenté de découvrir par le calcul la loi d'un tel déplacement.

CEPENDANT cette découverte paroît être contredite par d'autres observations faites en Suède & sur la Baltique. On allégué même l'autorité du grand *Newton*, qui conclut de ce que l'eau est le seul aliment des végétaux & de ce qu'ils ne s'y résolvent pas quand ils périssent, que la partie terrestre du globe augmente tandis que la partie aqueuse diminue; ce qui, suivant lui, ne peut être remplacé que par les queues des Comètes. Mais les loix de la nature, les opérations si merveilleuses, même aux yeux du Physicien le plus profond, sont elles assez exactement connues pour que l'on puisse avec certitude les assujettir à une Théorie générale, quelque lumineuse qu'elle puisse paroître au premier coup d'œil? Dira-t-on, que par l'effet de la force centrifuge, les mers qui sont au midi augmentent, pendant que celles qui sont plus près des pôles diminuent continuellement? Mais que

deviendrait cet équilibre universel nécessaire à la conservation du globe.

ON pourroit opposer à ce système d'autres observations contraires faites avec soin par des gens instruits. Or un Mathématicien Suédois prétend avoir remarqué que le niveau de la Baltique comme celui de la partie de l'océan qui baigne les côtes occidentales de ce Royaume, s'abaisse continuellement, & même que les progrès en sont si rapides qu'il en résulteroit une différence de huit pieds par chaque Siècle ; ce qui, vû le peu de profondeur des eaux de la Baltique, la dessécheroit bientôt entièrement. Des noms modernes d'Isles, des fonds d'eaux plus bas qu'auparavant, des atterrissemens en divers lieux, des écueils autrefois à fleur d'eau & qui s'élèvent maintenant, semblent appuyer ces observations. Cependant il ne nous paroît pas que l'on puisse en rien conclure de certain, à moins que par l'examen attentif de toutes les côtes de la Baltique, on ne se soit assuré qu'il ne se fait point de déplacement, & que cette mer ne gagne pas d'un côté ce qu'elle perd de l'autre. Il suffit pour que cela ait lieu, que le terrain qui l'environne soit inégalement élevé, qu'il se trouve des Dunes dans une partie & un terrain bas de l'autre.

D'ailleurs d'autres Naturalistes prétendent que Rugen ne formoit point une Isle autrefois & que le seul haussément des eaux l'a séparée du continent. Ces couches de Teltacées que l'on trouve quelques fois, même sur le sommet des Montagnes, ne prouveront-elles pas aussi bien un déplacement successif des eaux qu'une diminution réelle de leur volume?

QU'IL nous soit permis d'alléguer ici pour exemple un objet que nous avons sous les yeux. Le lac de *Neuchâtel* n'occupe certainement pas le même terrain qu'il baignoit dans les Siècles passés. La partie intérieure & aujourd'hui la plus considérable de la Capitale, de même que la plaine de *Reuze* ont été formées par des atterrissemens & se sont insensiblement élevées au dessus du niveau du lac. Deux torrens, la *Reuze* & le *Seyon*, ont produit ce changement aux dépens des Vallons supérieurs qu'ils traversent. Mais il se trouve à la partie orientale de ce lac un vaste terrain fort bas, un marais que l'on cherche à dessécher. N'étoit-ce point autrefois une grande & belle prairie, que les eaux pressées par de nouvelles terres ont inondé? en sorte que relativement à la quantité d'eau en

général, notre lac n'a ni perdu ni gagné & qu'il assure à nos neveux une facilité pour le Commerce qui fleurit de plus en plus dans ces contrées & une ressource pour varier agréablement leurs mets.

Nous ne nous arrêterons pas sur les deux essais qui suivent. Le premier, dont le but est de combattre l'opinion des Historiens, sur la durée qu'ils assignent aux règnes des sept Rois de Rome, n'a pour objet qu'une matière de critique; elle interresseroit peu nos Lecteurs, & les amuseroit encore moins. Nous nous contenterons de dire, que selon notre Auteur, il n'est pas naturel de penser que sept Rois, dont l'un a été chassé & quatre sont périés de mort violente, aient régné ensemble 244. ans, comme le disent ces mêmes Historiens, tandis que *Newton* a démontré par un calcul certain, & en corrigeant les principes des anciens Chronologistes, que si les générations peuvent être évaluées à 33. ans, les règnes de tous les Rois, tant anciens que modernes, dont la Chronologie est connue, n'excèdent pas l'un portant l'autre 18. à 20. ans. Enforte que la fondation de Rome seroit plus moderne d'un siècle au moins, qu'on ne le croit communément.

LE second essai sur les Incas du Pérou,

est tiré des Historiens Espagnols. S'il faut les en croire, jamais peuples ne furent gouvernés par des Souverains si habiles & si dignes d'admiration. L'Auteur avoue cependant, que lorsque *Pizara* aborda dans ce pays-là, il le trouva déchiré par des factions & soumis à un Prince détesté de ses Sujets. Aussi la conquête du Pérou ne fut-elle rien moins que difficile. L'usage de la Cavallerie & des armes à feu y contribua sans doute; mais il falloit des circonstances favorables, & des Adversaires aussi peu belliqueux que l'étoient les Péruviens, pour donner lieu à une telle révolution.

IV. ITALIE. GIUSEPPE GALEAZZI, Libraire à Milan, fait traduire en Italien l'Histoire Naturelle de M. DE BUFFON, séparée des observations & des détails anatomiques. Il promet une Edition propre & correcte, des planches gravées par les plus habiles maîtres. Chaque Volume 8°. se payera 3. livres de Milan, ou 1. liv. 12. sols de Suisse. En recevant le premier, les Souscrivans payeront le second & ainsi des autres, jusques au dernier qu'ils recevront *gratis*. On ne doit pas douter qu'une entreprise aussi utile ne soit reçue avec em-

preffement dans un pays où l'on cultive les Lettres , & dans un siècle où l'on s'applique avec tant de succès à l'étude de la Physique. On commencera l'impression avec l'année prochaine , & il en paroîtra un Volume tous les deux mois.





III. PARTIE.

PIECES. FUGITIVES.

I. LE JEUNE HOMME (*).

PREMIER DISCOURS.

C'EST une étrange chose que d'avoir à faire le commencement d'un ouvrage. Je n'aurois jamais cru que cela m'eût coûté tant de peine. Que j'admire les heureux, les inimitables Ecrivains, qui, sans se tourmenter long-tems pour chercher des pensées.

(*) UN de nos Correspondans nous propose de traduire successivement les meilleurs morceaux de cet excellent ouvrage périodique, qui a été admiré de toute l'Allemagne. Nous espérons que ce premier Discours sera bien reçu de nos Lecteurs, & qu'ils en attendront la suite avec impatience.

lées , s'asseyent , laissent courir leur plume , & savent dès-lors quel sera le commencement , le contenu & la Table de leurs Livres , qui forment souvent plusieurs in-quarto ! Il m'arrive à présent ce que j'éprouvai la première fois que j'allai rendre visite à une femme. Je savois qu'il falloit être galant & enjoué ; j'avois étudié d'avance tous les jolis riens , qui pouvoient plaire à la Dame : Je savois par cœur tous les propos d'usage , toutes les pensées dont je voulois me faire honneur. Cependant j'étois à la porte de sa chambre , & je délibérois avec moi-même si j'y entrerois ou non. Me voila maintenant dans une situation à peu près semblable. Si le premier pas n'étoit pas toujours le plus difficile , j'aimerois mieux abandonner l'idée de me faire imprimer ; mais je me flatte d'acquiescer avec le tems plus d'assurance , quand j'aurai surmonté les premières difficultés. Je fais part au Public de ces idées ; parce qu'il aime que les jeunes gens disent franchement ce qu'ils pensent. D'ailleurs cet aveu renferme quelque chose de nouveau & d'extraordinaire , & il m'aide à trouver ce commencement qui m'inquiétoit.

MAIS voici un autre embarras que je n'avois pas prévu. Cet exorde n'a point de liaison naturelle avec ce que j'avois d'abord dessein de proposer. On va me reprocher que mes idées n'ont aucun ensemble. J'avois imaginé sur mon compte un si joli Roman ! On y auroit lû que j'étois le meilleur jeune homme du monde, que j'avois beaucoup d'esprit, que j'étois fort en état d'éclairer l'univers ! O que je me serois bien loué dans ce Roman ! Mais je vois qu'il faut abandonner ce projet & ne rien dire de ce qui me concerne. Aujourd'hui on n'est pas toujours disposé à croire un Auteur sur sa parole, & j'avoue que je serois piqué, si l'on ne recevoit pas comme une chose avérée, ce que la vanité a pû me persuader. D'ailleurs il en couteroit trop à ma paresse de chercher long-tems une transition. En général, j'ai la fantaisie de ne point m'affujettir à un ordre trop rigoureux. J'ai lû beaucoup de Livres très méthodiques qui ne me plaisoient pas, & j'ai admiré des ouvrages, dont les Auteurs, sans offrir une liaison systématique, ne laissoient pas d'erchasser à propos mille belles pensées. J'abandonne à d'autres la gloire de méditer avec effort sur un sujet. Je n'envie point leurs systèmes. Et

pourquoi faudroit-il mettre mon esprit à la gêne, pour chercher des pensées que je n'aurois jamais eues, si je ne m'étois pas rompu la tête.

JE ne suis pas dans l'usage de songer beaucoup à ce que je dois dire. Ce que je vois, ce que j'entens, ce que je lis me fournit des matériaux. Si les impressions que je reçois, si les idées qui me viennent me paroissent neuves, je les écris, & quand elles sont épuisées, je ne me tourmente point pour en avoir de nouvelles. D'ailleurs je m'inquiète fort peu de leur donner une forme syllogistique. Cela est bon pour les Auteurs en titre, pour moi je pense comme un homme ordinaire. Oui ! diront mes Lecteurs, il ne faut donc pas s'étendre à trouver beaucoup d'ordre, & de liaison dans ces pensées. Fort bien, Messieurs, si vous avez tant de goût pour l'ordre, lisez des Traités de Logique, d'Ontologie, de Métaphysique ; lisez des Dissertations, & ne me lisez pas.

QUEL motif, dira-t-on, à pu porter le *jeune homme* à devenir Auteur ? C'est une énigme qui n'est pas facile à deviner, quoiqu'on devine fort aisément, pourquoi un homme de Lettre le fait imprimer.

mer. C'est pour acquérir de la gloire ; c'est par le désir d'être utile ; c'est par amour pour la Patrie ; c'est pour maintenir l'ordre & la justice dans la République des Lettres ; c'est qu'il n'a pu résister aux sollicitations de ses amis. Je passe sous silence d'autres motifs que j'ignore, car je n'aime point à lire tous les Livres. Mais, sur mon honneur, toutes ces raisons d'écrire, quelque'importantes qu'elles soient ne me sont venues à l'esprit que dans ce moment. Je suis trop léger, pour attendre d'être heureux, jusques à ce que les papiers publics fassent mention de moi, quoiqu'à présent j'avoue que je ne serai point fâché, si les Savans n'en disent point de mal. Ecrire pour rendre les hommes meilleurs ? Je n'en ai pas eu la pensée, car, tels qu'ils sont, je me plais fort avec eux. Pour ce qui concerne l'amour de la Patrie, j'ignore, au cas que j'en eusse le choix, si je préférerois ses suffrages aux louanges des étrangers. Il en est de même de toutes les autres raisons. Mais si l'on est curieux de savoir ce qui m'a fait naître cette idée, j'apprendrai à mes Lecteurs, que j'écris, parce que nous sommes en Hiver. Quoi ! à cause de l'hiver ? Oui, sérieusement à cause de l'hiver. Si nous étions actuelle-

ment au Printems ou en Eté, je crois que je n'aurois jamais eu cette fantaisie. En hiver, il y a si peu de variété, on a si peu de changemens, & je ne suis point assez constant pour ne pas chercher toujours de nouveaux plaisirs. Il est impossible d'être toujours en compagnie : On est heureux de leur échapper quelquefois : La campagne est triste ; les Caffés, on s'en lasse ; les livres ne sont pas tous amusans. Que pouvois-je faire de mieux, pour être toujours gai & toujours occupé, que de m'ériger en Auteur ? En vérité, quelque foible que cette raison puisse paroître à des gens moins jeunes que moi, je suis enchanté que personne n'ait eu jusques ici la pensée d'écrire précisément à cause de l'hiver.

Qu'ON juge par cet aveu de la candeur avec laquelle je veux agir avec le Public. Mais après que l'hiver m'a suggéré l'idée d'écrire une Feuille périodique, je n'ai pas eu de peine de trouver des motifs plus importants. Le monde est d'ordinaire horriblement trompé par les Ecrivains. Soit qu'ils se présentent comme des bienfaiteurs, soit qu'ils paroissent comme des cliens, on peut être certain qu'ils ne se montrent point sous leur véritable forme. Ils cherchent à se

faire valoir ou à flatter , afin de rendre le Public reconnoissant ou généreux. C'est la véritable raison pour laquelle en annonçant leurs écrits ; les uns s'élèvent comme des Docteurs , & les autres se prosternent comme d'humbles disciples. Les premiers nous apprennent , qu'ils ne peuvent se résoudre à priver plus long-tems le monde d'un ouvrage aussi important que le leur. Les autres présentent modestement un essai dans l'espérance qu'il pourra plaire. Avec la permission des Grands Seigneurs , je vais leur comparer pour un instant les Gens de Lettres. Quand un Prince veut commencer une guerre , il se garde bien de dire , que le désir de faire des conquêtes est son unique motif. Ce sont toujours les vûes les plus nobles , l'amour le plus pur de la justice & de l'équité qui le font agir. Il songeroit bien peu à sa gloire , s'il découvroit les véritables ressorts de son entreprise. Cependant le monde sait à quoi s'en tenir , il n'ignore pas qu'un Empereur entreprit autrefois la guerre la plus sanglante , pour avoir le plaisir de boire du vin de Rhodes ; mais le soin qu'on prend de lui cacher les vrais motifs , est déjà pour lui une grande flatterie. Il en est précisément de même des Auteurs , qui ne sont pas tous

aussi sincères que moi. Mais puisque je persiste dans mon dessein , je vais adopter des motifs plus graves ; je veux écrire pour m'instruire & pour m'amuser. Le Public fera des remarques sur mes Feuilles , soit que je lui fasse part de mes propres idées , soit que je lui communique le jugement que je porte sur les écrits des autres ; & je m'instruirai toujours par ces remarques , qu'elles soient à mon avantage ou non. Pour parler sans détour , quand un nouvel Ecrivain paroît sur la scène , le Public y trouve toujours son compte. Car , ou l'Auteur obtient son approbation ou il lui donne de l'humeur & l'endort ; mais cette humeur , ce sommeil , ces louanges flattent également l'amour propre du Lecteur. Elles supposent qu'il est connoisseur , il n'y a que le pauvre Ecrivain qui court risque d'y perdre.

PEUT-ETRE me repentirai-je un jour de ma témérité. Car , pourquoi le nier ? C'en sera toujours une. Mais je ne m'inquiète jamais beaucoup de l'avenir. Suivant moi , il est toujours assez tôt d'avoir du chagrin , & si la chose est inévitable , je renvoie aussi long-tems que cela est possible. Je pourrai m'en repentir , j'en conviens , quand je serai devenu plus com-

posé, plus sérieux, quand je ferai un homme ; mais pour à présent je suis fort content de moi-même. C'est un plaisir tout nouveau pour moi, de voir arriver mon Libraire, qui vient savoir si ma feuille est prête pour l'impression. Et ce plaisir est si vif, que je ne veux point aller aujourd'hui dans une compagnie très gaie. Je suis peut-être aussi content qu'une jeune personne, à qui l'on dit pour la première fois qu'elle est belle. Je sens d'avance la rougeur qui paroîtra sur mon visage, toutes les fois qu'on parlera du jeune homme,

J'AVOUE que je possède une petite dose de vanité. Le jeune homme en est aussi peu exempt que l'homme fait ou le vieillard. Cependant elle n'est pas assez forte, pour me déguiser les jugemens peu avantageux que l'on portera sur mon compte. J'espère d'avoir au moins les Jeunes gens de mon côté. Ils seront enchantés que l'un d'entr'eux soit devenu Auteur. *Avez-vous lu le Jeune homme?* demanderont-ils à quelqu'un de ces graves génies, qui jugent de tout d'un ton décisif, *comment le trouvez-vous?* Je me figure déjà l'air important que prendra mon Aristarque avant que de répondre: *Moi ! j'aurois lu le jeune hom-*

me? Sans doute que c'est l'ouvrage de quelque étourdi. Je suis occupé d'affaires plus importantes, je n'ai pas assez de tems pour le prodiguer à toutes les bagatelles de ce genre. Quelque connoissance des auteurs étrangers, un peu de génie & une imagination déréglée, en voila assez pour faire de pareilles feuilles. Je suis bien aise d'avoir prévu une décision aussi peu flatteuse, c'est un préservatif assuré contre l'orgueil; mais je ne me laisserai point décourager. Il y a une Chronologie particulière pour apprécier l'âge des Ecrivains. Quand je lis un livre, je ne demande jamais l'âge de l'Auteur; je ne songe qu'au mérite de l'ouvrage. C'est l'expérience qui règle mon jugement. Les plus Jeunes Auteurs sont souvent ceux qui réussissent le mieux à plaire. Quand j'en trouve quelqu'un qui éclaire l'esprit, en même tems qu'il flatte le goût & qu'il échauffe l'imagination, je dis c'est un jeune homme. Qu'il ait vingt ans, ou qu'il en ait soixante, je ne m'en dédirai pas. Je distingue fort bien dans cette Classe, les jolis petits enfans vifs & pétulans, mais encore un peu gâtés! Des Ecrivains qui montrent un esprit vif, mais peu formé; une ima-

gination ardente , mais déréglée , qui , semblables à un enfant qui voudroit faire le Docteur , parlent de choses qu'ils n'entendent pas ; qui prennent quelquefois un maintien grave & retombent à l'instant dans les puérilités , qui commencent sur le ton de l'élegie & finissent dans le goût d'une farce , de pareils Auteurs sont pour moi des enfans , dont on pourroit faire quelque chose , si on les tenoit encore sous la férule. Rien ne les gêne autant que la louange. De ceux-là je passe aux hommes faits. Si je vois un Auteur qui se soucie peu d'amuser les Lecteurs pourvu qu'ils leur propose de grandes vérités , celui-là à mes yeux est un homme. Mais si l'on m'en présente un , dont les écrits me font bâiller , qui me dégoûte par des pensées ridicules & surannées ; où tout annonce la faiblesse de l'esprit , je méprise à l'instant , voilà un vieillard décrépit. Qu'il ait vingt ans ou soixante , c'est pour moi la même chose.

IL est facile de connoître un Auteur qui commence à vieillir. Les Jeunes gens sont toujours contents des autres , mais le vieillard déplore sans cesse la corruption du siècle & sur-tout la dépravation de la jeunesse , il préfère hautement les tems

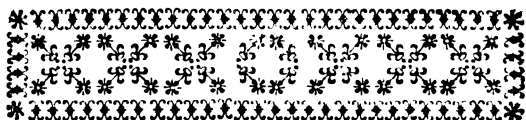
passés. Que si un Ecrivain censure quelqu'un parcequ'il est jeune, on peut conclure que c'est un Vieillard caduque, qui a déjà un pied dans la fosse.

L'AGE des Auteurs est bien différent de celui des hommes ordinaires. Plusieurs sont vieux dès leur premier ouvrage. Quelques uns rajeunissent, mais la plupart retombent misérablement dans l'enfance. Tout homme, si la mort l'épargne, doit nécessairement vieillir, mais parmi les Ecrivains, il peut arriver qu'un Jeune homme demeure toujours tel, & qu'un homme fait soit toujours un homme. Quelquefois la même personne est tous les deux en même tems. Je ne tirerai qu'une conséquence de ces observations, c'est que plusieurs vieillards travailleroient pour leur gloire, s'ils laissoient aux jeunes gens le soin d'écrire. Tout ce qu'on peut dire de plus flatteur pour eux, c'est qu'ils ont été jeunes autrefois. S'ils prétendent quelque chose de plus, ils risquent de devenir les jouets de la jeunesse; ils ne sauroient échapper, quand même ils prendroient le ton le plus sérieux.

Je suis toujours dans le grand monde : mais naturellement modeste, je ne m'y fais point assez remarquer : Je garde trop

long-tems le silence. Mais j'espère sans me faire connoître , d'acquérir le talent de la conversation. J'aurai beaucoup de choses à dire de moi. Pour le présent je serai satisfait, si je réussis à plaire au beau sexe. Car à parler franchement j'aime mieux le suffrage d'une Dame du bel-air , que celui de dix Philosophes.





II. REPONSE de M. GÖTZMANN
 DE THORN, de l'Académie des
 Sciences de Metz, ancien Conseiller au
 Conseil Suprême d'Alsace, à une critique
 insérée dans le Journal Encyclopédique des
 mois de Juin & Juillet derniers, au sujet
 d'un de ses Mémoires, qui lui a mérité le
 prix proposé par cette Académie en 1760.

M. G. commence par prévenir, que satisfait du suffrage de l'Académie de Metz, il garderoit le silence, si la qualité d'un de ses Membres, qu'elle lui a décerné d'une voix unanime, après avoir couronné son Mémoire, ne lui imposoit l'obligation de la venger d'une satire d'autant plus injuste, que son jugement a été accompagné de restrictions, dont il se croit obligé de rendre compte.

M. G. dit ensuite, que s'il avoit voulu réfuter les douze Propositions avancées par

L'Auteur de la critique, à la page 490. du Journal Encyclopédique de Juin, il auroit nécessairement excédé les bornes, dans lesquelles la lecture de son Mémoire devoit être renfermée. L'Académie avoit demandé des Mémoires d'une heure de lecture tout au plus ; & non des dissertations, ni des examens critiques de tous les Ecrivains, qui par leurs variations peuvent faire douter, si le neuvième & le dixième siècle doivent être comptés parmi nos tems historiques. Il invite l'Auteur de la critique de rendre à son siècle le service de faire ce travail, car il est plus honnête & plus utile, d'exercer sa censure sur les morts que sur les vivans. Il nous mettra par-là en état de calculer le degré de confiance, que chacun des Ecrivains de ces siècles éloignés peut mériter. Ce calcul sera plus intéressant que la froide réduction d'un prix Académique en Livres, sols & deniers, dont l'Auteur de la critique a orné ses observations.

M. G. ayant établi dans son Mémoire, que la Ville de Metz ne peut avoir légitimement passé sous la domination de la Couronne de Germanie, qu'en vertu du traité de 870, qui est un titre commun entre les deux Couronnes de France & de Germanie; & que le traité de

Bonn doit être entièrement relatif au précédent. L'Auteur de la critique s'est attaché à faire voir que ce n'est point sur ces titres , que les droits de la Couronne de Germanie sont fondés, mais sur une prétendue renonciation , donnée en 927, par Charles le simple, Roi de France, sur le Royaume de Lorraine, qui, suivant l'Auteur de la critique, s'étoit résolu lui-même en 925, en faveur du Roi de Germanie, Henri l'oiseleur. Il dit positivement, à la page 210 du Journal Encyclopédique de Juillet, en annonçant ces faits : nous nous serions flattés de n'avoir dit que des vérités.

M. G. pour répondre à ces assertions, établit d'abord les faits historiques, dont la connoissance est nécessaire ici. Il cite son garant, c'est *Fradoard*, que d'autres appellent *Flodard*, Prêtre de l'Eglise de Rhems, Contemporain des Archevêques *Foulques*, *Herze*, & *Sensse*, Contemporain par conséquent de Charles le simple, & de ses trois Compétiteurs, *Eudes*, *Robert* & *Raoul*. Il mérite donc, suivant la remarque de l'excellent Annaïste *Masson*, plus de confiance que *Vitilinde* & d'autres.

EN 923, le Duc Raoul est proclamé Roi de France à Soissons, & Charles le simple arrêté par *Hcribert*, Comte de Ver-

mandois. Les Grands du Royaume de Germanie venoient d'introduire une forme d'administration nouvelle, en substituant l'élection à la succession, en faveur d'Henri, surnommé l'Oiseleur. La Lorraine ne savoit auquel obéir; le lien de la sujétion étoit rompu, les Grands ne le déterminoient que par la crainte, ou par l'espérance. Le Roi Raoul s'avance, il a dans son parti l'Evêque de Metz, *Vigeric*; mais le Duc *Gilbert*, & l'Archevêque de Trèves, *Rotgar*, sont dans le parti du Roi de Germanie, qui marche de son côté à la tête d'une armée, & s'empare de tout ce qui est situé entre le Rhin & la Moselle, mais il évacue subitement ce pays, à la nouvelle qui lui vient d'un armement considérable, qui se prépare contre lui en Bourgogne, & dans l'intérieur de la France.

IL est difficile de penser, que le Royaume de Lothaire, qui n'existoit plus depuis 870, comme on le verra tout à l'heure, se fut soumis en 925 sans aucune opposition à Henri l'Oiseleur, qui l'année d'auparavant n'a pas osé y tenir la Campagne.

TANT que le Roi Raoul a vécu en bonne intelligence avec son beau-père le
Comte

Comte de Vermandois, Charles le simple n'est point sorti de la prison; ce n'est qu'en 927, que sur une méfintelligence, dont Flodoard rapporte la cause, le Comte de Vermandois transféra son prisonnier du Château-Thierry à St. Quentin, Capitale du Vermandois; mais il ne lui rendit pas pour cela une pleine liberté. L'Auteur de la critique, en insinuant, abuse visiblement de la confiance de ceux qui ne veulent pas ou qui ne sont pas à portée de vérifier les citations; Flodoard, de l'autorité duquel il ose se parer, ne dit point cela, au contraire le sens naturel des phrases est, qu'il fit toujours conduire Charles le simple à sa suite. *Asi Heribertus Karolum de custodia ejecit, secumque in pagum Vermand. jussit ad S. Quintinum deducit.* Il étoit de la politique de le garder à vue, & de s'accommoder avec lui, afin de donner de l'inquiétude au Roi Raoul, avec lequel il étoit alors brouillé. Pour cet effet il fit semblant de rechercher l'amitié des Princes Normands, Rohon & Guillaume, chez qui il conduisit Charles le simple, il les engagea même à reconnaître ce Prince: *Karolus cum Heriberto colloquium petit Nor-*

mannorum ad Castellum, quod Auga vocatur, ibique se filius Rollonis Karolo se committit, & amicitiam firmat cum Heriberto.

LE Comte de Vermandois fit plus, il laissa son propre fils en otage entre les mains des Princes Normands, pour sûreté de la promesse qu'il avoit faite de rendre une liberté entière à Charles le simple, qu'il ramena à Rheims, d'où il écrivit au Pape Jean X. qui l'avoit menacé des censures ecclésiastiques, pour lui réitérer la même promesse. Mais il fut, en amusant le Pape & les Princes Normands, gagner le tems, qu'il falloit pour faire relâcher son fi's. Dès que cela fut fait, il fit avec son beau-frère Hugues, qui avoit déjà entamé la négociation d'un racommodement entre Héribert & Raoul, un voyage en Lorraine. Ils y eurent une entrevue avec le Roi de Germanie, sans que Flooard en rapporte ni l'objet, ni le résultat : *Hugo & Heribertus ad Henricum colloqui causâ proficiscuntur.* C'étoit au commencement de l'année 928. A leur retour ils allèrent joindre le Roi Raoul, qui étoit déjà disposé à bien recevoir le Comte de Vermandois. La reconciliation fut entière; *rursusque Heribertus se illi (Rudolpho) committit* : & aussitôt Charles le simple fut de nouveau renfermé à Péronne, où il

morut l'année d'après : *iterum redactô sub custodiâ Karolo.*

Le *Pactum Bonnenſe* , entre Charles le ſimple & Henri l'Oiſeleur , rapporté par *Aubert-le-Mire* , *Dumont* , *Goldaſt* , *Lunig* & d'autres , paroît d'abord ſuſpect aux yeux de ceux qui n'aiment pas à réfléchir deux fois ſur le même objet , parce qu'il eſt rapporté ſous des dates différentes , les uns le datant de l'année 921 , & les autres de 925. Voici les raiſons qui portent M. G. à croire que cet acte doit être rapporté à l'année 921.

CHARLES le ſimple détenu priſonnier à Château-Thierry pendant toute l'année 926 , traité à la ſuite du Comte de Vermandois en 927 , renfermé de nouveau à Péronne en 928 , ſont autant de faits qui prouvent invinciblement , que Charles le ſimple a été dans l'impoſſibilité phyſique , de traiter avec Henri l'Oiſeleur dans ces trois années. Le *Pactum Bonnenſe* doit donc être rapporté à l'année 921 , tems auquel Charles le ſimple jouiſſoit d'une entière liberté , où ſon autorité étoit univerſellement reconnue , Eudes étant mort , & Robert n'étant pas encore ſur les rangs. Ce ſentiment eſt appuyé d'un paſſage de *Flooard* , *ad ann.* 921 , où il dit : *Karolus*

Rex in regnum Lotharii abiit, receptisque per vim quibusdam praesidiis, & factâ pactione cum Henrico principe transrhenensi, reversus est in montem Lauduni. Ce sentiment est d'ailleurs conforme aux termes du traité, par lesquels il paroît que les deux Princes contractans, ne s'étoient point encore vûs jusques-là : *illâ tantum die mutuis se visibus intuentes*, au lieu que s'il devoit être rapporté à l'année 926, il y auroit de la contradiction dans les termes, attendu qu'il est prouvé par l'Abbé d'*Ursperg* & d'autres qu'ils ont eu en la même année 921, une seconde entrevûe à Aix-la-chapelle.

IL est vrai que cet Acte porte la troisième année du règne de Henri, & que l'Abbé d'*Ursperg* dit, que Henri n'a été universellement reconnu Roi qu'en 922 ; mais il a été réellement reconnu par plusieurs dès l'année 919, & Charles le simple a bien pû donner en 921, à sa reconnaissance à cet égard, un effet rétrograde à l'année 919, outre que la différence dans la manière de compter les années de l'Ere vulgaire, par les Pontificats des Papes, ou par les règnes des Princes, cause nécessairement de la variété pour la fixation des époques. On est aussi embarrassé de fixer le commencement du règne de Charles le simple en France, que pour celui du

règne de Henri l'Oiseleur en Allemagne; ce qu'il y a de bien certain, c'est que les années du règne de Charles le simple ayant cessé d'être comptées en France depuis le moment de sa détention en 923, époque de l'élevation de Raoul au trône, il est évident, que l'année 926 ne peut pas être la 29^e. du règne de Charles. *Le pactum Bonnense* doit donc être rapporté à l'année 921.

M. G. convient n'être point entré dans cette discussion chronologique, qui auroit pris trop de place dans son mémoire; il s'en est tenu à l'acte, tel qu'il est rapporté par Aubert-le-Mire. Mais il n'en a pas moins pu conclure, qu'il doit être entièrement relatif au traité de 870. en vertu duquel, non pas le Royaume de Lothaire *in globo*, mais une portion seulement d'icelui a été unie à la couronne de Germanie. Il a pu dire à la page 21. de son mémoire, que les droits respectivement acquis aux deux Couronnes de France & de Germanie par ce traité, ont dû être assurés par celui de Bonn, & qu'ils n'ont pu être liquides qu'en conformité de celui de 870. Or par ce Traité la ville de Metz est tombée sous la domination de la Couronne de Germanie, d'où

M. G. a conclu , pour répondre à la 1.^{re} question proposée par l'Académie , que cette ville est passée sous la puissance des Empereurs d'Allemagne , aussi-tôt que les Rois de Germanie ont pû prendre le titre d'Empereur.

M. G. a pour lui deux titres , qui sont conservés dans nos dépôts comme des monumens précieux ; mais l'Auteur de la critique , qui donne au Royaume de Lothaire , éteint depuis 870 une création nouvelle , en faveur du baird *Zuentobolde* , qui ne doit être placé que parmi les Ducs (*Voiez les Annal. de Fulde ad ann. 890*) ; qui soutient qu'en 925 , ce royaume s'est ressuscité en faveur d'Henri l'Oiseleur ; qui ose donner pour une vérité , qu'en 927 , Charles le simple traîné à la suite du Comte de Vermandois , dont il n'a jamais cessé d'être le prisonnier , quoique sa politique l'eût engagé à le promener chez les Princes Normands , a donné au même Henri une renonciation sur l'intégrité du Royaume de Lothaire. Où a-t-il trouvé les Actes nécessaires au soutien d'un système aussi étrange ? On lui porte le défi de les produire.

Le célèbre *Otton* , Evêque de Freylingen , qui a écrit deux siècles après , n'a point donné lieu à débiter de pareilles ab-

surdités ; *les uns* , dit-il , au Chap. XVIII. ont pensé qu'il a été un tems , où Henri l'Oiseleur a reconnu la supériorité de Charles le simple. (l'Abbé d'Ursperg le dit positivement. Voicz le 2^e. vol. des Ecrivains François p. 586.) *Les autres ne conviennent pas de ce fait , mais tous s'accordent à dire , qu'il y a eu des débats entre ces deux Princes au sujet de la Belgique.* Après avoir essayé de rendre raison de cette variété dans les écrivains , il ajoute , qu'il paroît que la Belgique étant un pays litigieux entre les deux Couronnes de France & de Germanie , il y a eû réellement une entrevue à Bonn , dont le résultat a été , que Henri retiendrait une partie seulement de la Belgique.

IL est à remarquer que ce qu'on avoit anciennement appelé *Celtique* , étoit alors confondu dans la Belgique. Otton de Freysingen le dit positivement après Orose , au chap. XXX , & il conclut de la distraction faite de la *Celtique* au profit de Charles le simple , que toute la Belgique fut divisée en deux portions , dont l'une appartenoit à la Couronne de France , *illique* (*regno*) *quod Francorum hætenus vocatur ; pars Belgica tantum remansit.* Ne sont-ce pas là des portions du Royaume de

Lothaire divisé par le traité de 870. entre Louis Roi de Germanie & Charles le chauve Roi de France? Le Royaume de Lothaire ou de Lorraine, ne cessa-t-il pas dès cet instant d'être un corps individuel? Si après ce traité & l'acte de 879. qui en a été la suite, ce Royaume eut encore subsisté, Otton de Freysingen se fut-il servi du terme de *Belgique*? Il suffit de lire les actes qui sont rapportés par Dumont, Goldast, Lunig & d'autres : *Et hac est portio, quam sibi Huldaricus accepit &c.... & hac est portio quam Karolus de eodem Regno sibi accepit &c.* Les villes & les Provinces de ce Royaume, qui passèrent sous la domination de Louis Roi de Germanie, furent donc dès lors unies & incorporées à la Couronne de Germanie, comme celles qui passèrent sous la domination de Charles Roi de France, furent unies & incorporées à la Couronne de France. Cela est si vrai qu'après la mort de ces deux Princes, leurs fils & successeurs ratifièrent par un nouvel acte en l'année 879. le traité fait entre leurs pères en 870. *Sicut inter patrem meum Karolum, & patrem vestrum Huldaricum regnum Hlotharii divisum fuit, volumus ut ita consistat*

Le Royaume de Lorraine, qui n'a eu

réellement qu'un seul Roi (c'est Lothaire fils puiné de l'Empereur Lothaire , lequel étant mort sans postérité , son Royaume fut uni aux Etats de son frère aîné , l'Empereur Louis II , à la mort duquel , aussi sans postérité , il fut partagé en deux portions.) Le Royaume de Lorraine , dis-je , a donc été réellement éteint lors du traité de 870.

EN supposant que Charles le simple , méconnu & méprisé depuis l'année 923 , se fut trouvé en situation de traiter deux fois avec Henri l'Oiseleur , au sujet du Royaume de Lothaire ; est-il vraisemblable que Henri , qui avoit en faveur de sa Couronne , deux titres communs pour une portion de ce Royaume , les eût perdu de vûe , pour se contenter d'une renonciation vague de la part de Charles le simple ? Ne savoit-il pas qu'un titre commun est un Acte inattaquable , au lieu qu'un Acte d'abandonnement , dont il ne résulte pas une garantie réciproque , est un titre bien peu solide parmi les Souverains ? il lui étoit donc bien plus avantageux de s'en tenir , pour raison de la portion du Royaume de Lothaire , unie à sa Couronne par le Traité de 870 , au contenu de ce Traité même , & à la convention de 879 , qui en a été la suite. Qu'on ne dise pas que Henri l'Oi-

seleur ait eu intérêt à se faire donner par Charles le simple une renonciation sur le Royaume de Lorraine *in globo*, par rapport aux droits successifs de ce Prince. L'objection seroit pitoyable, car en ce cas il auroit eu intérêt aussi à se faire donner une pareille renonciation sur le Royaume de Germanie lui-même. Charles le simple n'avoit-il pas par sa naissance un droit égal sur les successions de Lothaire, de Louis le Germanique, & de Charles le Chauve? Mais ne fait-on pas que le seul droit héréditaire étoit alors bien peu de chose, relativement à la succession aux trônes, sans le concours des Grands? Qui est-ce qui a déferé la Couronne de Germanie à Henri l'Oiseleur? Qui est-ce qui a déferé celle de France à Eudes, à Robert, à Raoul, au préjudice de Charles le simple? Et qui est-ce qui a mis ensuite la même Couronne sur la tête de Hugues Capet, tige de la race régnante, au préjudice de Charles, Oncle de Louis le saint?

LA prétendue renonciation de Charles le simple, au Royaume de Lorraine, choque donc cette sorte de présomption, que les loix ont établi pour la vérité, lorsqu'un fait douteux, dont on cherche la vérité, se trouve en contradiction avec les conséquences naturelles d'autres faits constans & con-

nus. La saine raison ne fait plus difficulté de le rejeter comme faux , car les preuves que l'on tire de la raison naturelle , que les faits ont entr'eux , sont bien plus certaines que celles qui naissent des témoignages particuliers , parce que la force de la preuve par témoins ne consiste qu'en la présomption de leur discernement & de leur fidélité.

IL est donc faux que Charles le simple ait donné une renonciation sur le Royaume de Lothaire , non pas précisément parce que cette renonciation est hors de toute vraisemblance , parce qu'il étoit physiquement empêché en 927 d'aller traiter avec Henri , mais parce que celui-ci avoit pour lui deux titres communs antérieurs & inattaquables sur une portion de ce Royaume , & qu'il est impossible de penser , qu'il eût voulu les perdre de vue , pour s'en tenir à la simple cession d'un Prince , qui n'étoit pas paisible possesseur de la Couronne de France , & qui avoit un compétiteur dont l'autorité prédominoit la sienne. Il n'est donc pas possible , que les droits de la couronne de Germanie sur la portion du Royaume de Lothaire , qui y avoit été unis par le Traité de 870. puissent avoir d'autre fondement légitime que ce même Traité & l'Acte qui

en a été la suite. Il est donc nécessaire, que le *Pactum Bonnenſe* ſoit entièrement relatif à ce Traité. Il eſt donc abſurde de ſoutenir que les Droits de la Couronne de Germanie doivent avoir pour fondement la prétendue renonciation de Charles le ſimple, qu'on eſt dans l'impoſſibilité de produire, parce qu'il eſt démontré qu'elle n'a jamais pû exiſter.

(*La ſuite le mois prochain.*)

3. A V I S.

LE 77^e. Tirage de la Lotterie Electorale Palatine ſ'eſt exécuté le 19. Octob. 1769. à l'Hôtel de Ville de Manheim, en préſence de S. E. M. le Baron de ZEDT-WITZ, Miniſtre d'Etat, Sur-Intendant de la ditte Loterie, de Mrs. les Directeurs de la Ville, Prévot, Bourguemaître & de deux Echevins.

LES Numeros qui ont été extraits de la roué de fortune ſont N^o. 49, 54, 76, 68, & 18.

LE 78^e. Tirage ſ'eſt exécuté de même le 9. Novembre, en préſence des mêmes perſonnes, & les N^o. favorisés ſont les N^o. 87, 30, 25, 51, 13.



4. LOGOGRIPHE.

DIX Lettres , cher Lecteur , composent
ma structure ,

D'un triangle tronqué je porte la figure.
En me décomposant tu trouveras en moi
De tous les animaux le plus fort & le Roi ;
Sur les bords de la Seine une superbe Ville ;
Un métal dangereux qui rend tout très facile ;
Deux fleurs formant le teint de l'aimable
Cloris ;

Deux notes de musique , un décret de Thémis ;
La fille d'Inacchus & de la belle Ismène ,
La Ville qu'embrasa le fol amour d'Hélène ,
Avec l'endroit du corps , où le fils de Thétis ,
Reçut le coup mortel de la main de Paris ;
Un Poëte fameux qu'a produit l'Italie ;
L'Assemblée où César vit terminer sa vie ;
Un Philosophe grec , dont les doctes écrits
Font l'admiration de tous les beaux esprits :
Un don du Ciel qui met l'homme au dessus des
bêtes :

614 JOURNAL HELVETIQUE.

*Un fleuve de l'Egypte , un des petits Prophètes ;
Un oiseau décoré des plus riches couleurs ;
Un bien plus estimé que toutes les grandeurs ;
Une pièce aux échecs ; le contraire de cime.
D'un Couvent de Nonains le parfait synonyme.*

5^e ENIGME.

L'AIMABLE & savante Uranie
Avec plaisir me manie :
Je sers également
A l'artiste , au savant :
J'ai deux jambes mobiles
A l'un & l'autre utiles ,
L'une me sert de pivot ,
Si tu me tiens tu n'es pas sot.

LE mot de l'ENIGME du mois passé , est
AIGUILLE ; celui du LOGOGRIPHE est
SUPERSTITION , où l'on trouve Orne , Oï-
se , Eson , Tros , Iris , Roi , Osiris , Titien ,
Titus , Perse , soupir , Pérou , Sijlre , urne.





IV. PARTIE.

LE NOUVELLISTE
S U I S S E ,

OU

ANNALES POLITIQUES
DE L'EUROPE.

NOVEMBRE 1769.

I T A L I E.

ROME. Il a paru un Ouvrage du P.
Mamachi, Jésuite, sur le droit qu'a l'Eglise
de posséder des biens meubles & immeubles.
Ce Livre, que l'on a goûté ici, a été
défendu par le Roi d'Espagne, avec dénon-
ciation de 10 années de galères, contre

quiconque en introduiroit dans tous les Etats de sa domination.

Le Sénat de Venise , a décidé qu'à l'avenir, les seuls Evêques auroient le droit de conférer les Cures dans leurs Diocèses respectifs , sans avoir égard aux Bulles de la Cour de Rome. Il a aussi interdit toute espèce de quêtes aux Religieux de l'Ordre de St. François , en ordonnant que ce décret fût affiché à toutes les portes de leurs Eglises , enrégistré dans leurs Actes Capitulaires , lu dans leurs Réfectoires , & publié à son de trompe dans toutes les Places publiques. Le Général des Jésuites , a enfin obtenu une Déclaration , portant : *que les Religieux de son Ordre seront conservés & maintenus sur l'ancien pied, dans tous les Etats Venitiens.* D'un autre côté, le Saint Pèze a défendu aux Jésuites Portugais , qui sont employés au service des Eglises & des Chapelles de cette Métropole , d'y paroître autrement qu'en habits de Prêtres séculiers ; & l'on apprend de Ferrare , que trois Compagnies d'Archers de cette Légation , se sont emparé d'un bien-fond , appartenant aux Jésuites , & situé dans un Village sur les confins de l'Etat de Venise.

SA Sainteté , après avoir passé une partie de l'automne à Castel-gandolpho , revint le

26. du mois dernier en cette Ville , au bruit de l'artillerie du Château St. Ange & du Quirinal , & aux acclamations de tout le peuple. Elle accorda peu de jours après , une audience au Cardinal de Bernis. On assure que ce Ministre & celui de la Cour d'Espagne ont ordre de ne traiter d'aucune affaire avec le St. Siège , qu'après que les Jésuites auront été supprimés , & de redoubler leurs instances pour parvenir à ce but.

ON mande de Venise que les Montenégrins prennent les armes & donnent une bonne paye à leurs troupes , ce qui cause quelques désertions dans celles de la République. Stephano Piccolo , qui avoit été arrêté par le Général Russe Dolgoroucki , ayant été reconnu comme un homme peu dangereux par la médiocrité de ses talens , a été relâché.

La Cour de Parme après s'être refusée constamment à la construction d'un arc qu'elle a accoutumé de faire ériger à ses fraix à Rome , pour le jour de l'entrée solennelle du Pape , a enfin consenti à suivre cet usage , en sorte que rien ne retardera la cérémonie qui doit avoir lieu dans le courant de ce mois.

On écrit de Turin que le Roi de Sard

daigne a accordé un pardon général à tous les déserteurs de ses troupes, qu'il fait préparer 7000 tentes & qu'il a donné ordre d'augmenter chaque Compagnie de 8. hommes.

GRANDE-BRETAGNE.

LONDRES. Le Colonel Smith qui commande en Chef les troupes de la Compagnie des Indes sur la côte de Coromandel a obtenu la permission de revenir en Europe. Il sera remplacé par le Colonel Coste qui se dispose à partir pour sa nouvelle destination. Une Lettre de Madras, en datte du 10e. Mars, contient quelques détails sur l'état actuel des affaires de la Compagnie dans ces pays-là & porte en substance , que Hyder-Aly évite avec soin d'en venir à un engagement général avec l'armée Angloise ; qu'il la harcèle sans relâche en interceptant ses Convois & en l'obligeant de rappeler les troupes détachées en divers endroits ; qu'il ravage sans opposition la Carnate ; que sa supériorité en Cavalerie, le met en état d'être informé de ce qui se passe & d'éviter les surprises ; que ses succès rendent difficile toute pacification avec lui ; & qu'en-

En , quoique les troupes Européennes aient eu souvent des avantages sur les siennes , elles n'ont pas laissé que de perdre du monde & surtout des Officiers , outre une partie des Cipayes qui ont déserteré ou qui sont tombés entre les mains des ennemis. Des avis postérieurs confirment qu'on a fait des propositions de paix à Hyter-Aly & qu'il les a rejetées avec mépris. Cependant la Frégate de guerre le *Hawke* , ayant à bord le Capitaine Lindsay , avec un Régiment des troupes de la Marine , & la Frégate *l'Aurore* qui porte les trois Sur-Intendans de la Compagnie des Indes , ont enfin mis à la voile de Spithéad où les vents contraires les retenoient depuis longtems.

Les Requêtes que l'on présente au Roi au sujet de la liberté dans les élections des Membres de la Chambre des Communes se multiplient chaque jour , de même que les associations pour s'opposer aux opérations du Ministère actuel , mais on prend des mesures pour en prévenir les effets. On compte actuellement 27 Provinces , ou Capitales , qui ont fait des représentations au Roi dans le même objet ou qui ont arrêté d'en faire. L'enthousiasme du peuple Anglois en faveur du fameux

Jean Wilkes ne diminue point. L'anniversaire de sa naissance a été célébré à Londres avec les plus grandes démonstrations de joye. On fait qu'il avoit été arrêté précédemment en vertu d'un ordre du Comte de Hallifax Secrétaire d'Etat & qu'il avoit intenté procès à ce Seigneur pour ce fait-là. Le procès vient d'être jugé, & le tribunal ayant prononcé l'illégalité de l'ordre donné par le Comte de Hallifax, l'a condamné à 4000. Livres sterlins de dommages & intérêts en faveur de Jean Wilkes & à tous les dépends.

Il y a eu une émeute dans l'Isle de Jersey, dont les suites ont été plus sérieuses qu'on ne l'avoit d'abord pensé. Ses habitans se sont attroupés, ont environné la maison de Ville, y sont entrés par force & ont contraint le Gouverneur & le Conseil à signer certains articles, desquels le principal a pour objet l'expulsion de tous les Officiers de la Douane dans cette Isle. Ce sont les mesures prises pour arrêter la contrebande qui ont donné lieu à ce soulèvement. La Cour va y envoyer un Régiment pour renforcer la garnison de la Citadelle & rétablir l'ordre.

Les habitans des Colonies Américaines sont toujours dans les mêmes dispositions. Des Lettres reçues de la Nouvelle York,

représentent toutes les Provinces de l'Amérique Septentrionale comme ayant accédé à la résolution de ne point souffrir l'importation des marchandises de la Grande Bretagne à moins que le Parlement ne révoque toutes les taxes imposées sur les Colonies. L'Agent de la Nouvelle-Angleterre a présenté aux Ministres 19 chefs d'accusation, dont quelques-uns sont très graves, contre le Chevalier Bernard, ci-devant Gouverneur de cette province. L'on ne croit pas qu'il y retourne pour continuer à exercer cet emploi; mais la Cour enverra le Chevalier Draper dans ces pays-là pour approfondir les véritables causes du mécontentement des Colonies. L'on écrit de Philadelphie que l'émulation y est très grande pour nourrir des moutons, filer, carder la laine & en fabriquer des Draps, comme aussi pour cultiver des vers à soie & tirer parti de leur travail. De là résultent nécessairement la décadence de cette partie du Commerce Anglois & les plaintes des Négocians & Manufacturiers du Royaume.

Le Chevalier d'Eon a enfin donné des explications qui anéantissent les accusations portées par le Docteur Musgrave contre quelques Ministres.

P A I S - B A S.

LA HAYE. On rassemblera dans cet article, comme on l'a fait au mois précédent tout ce qui s'est répandu de plus intéressant & de mieux avéré touchant la flotte Russe destinée pour la Méditerranée. Deux Vaisseaux de cette flotte arrivèrent dans le courant du mois d'Octobre à Portsmouth. Ils avoient été séparés des autres par une tempête au sortir de la Baltique. La première Division composée de 10. Vaisseaux, avoit mouillé précédemment à l'embouchure de l'Humber dans la province de York & y attendoit M. Elphinston qui commande la seconde division, on prétend, que toute la flotte se rassemblera à Gibraltar pour passer l'hiver à Port - Mahon & se rendre au printemps prochain dans l'Archipel. On prétend même que le Roi de Sardaigne a consenti à la recevoir dans le port de Cagliari. D'un autre côté l'on apprend par des Lettres de Livourne, que la Porte Ottomane a fait armer, pour s'opposer aux entreprises des Russes, 20. Vaisseaux de guerre dont les Equipages sont composés de Grecs & d'Européens de diverses nations, & qu'ils ont déjà passé les Dardanelles.

UNE Lettre écrite par M. de Berckenrode, Ambassadeur de la République auprès de la Cour de France & des avis reçus de Venise contiennent les détails suivans. Les Monténégrins ont recommencé leurs courses sur le territoire Ottoman. Quelques bâtimens Grecs ayant paru en mer sans pavillon, firent des Signaux avec de la fumée. On y répondit par des Signaux pareils du haut des montagnes & bientôt après un Corps de troupes en descendit, fondit sur les Turcs qui gardoient la plage & les massacra tous. Les bâtimens approchèrent & débarquèrent des Officiers, de l'argent & des munitions. Ces Bâtimens étoient deux gros Vaisseaux Marchands partis d'Ancone & armés en guerre pour le compte des Russes. Ce débarquement s'est fait à Spiza, district en litige entre les Vénitiens & les Turcs, sur les frontières de la Dalmatie & de l'Albanie. Le grand Seigneur a ordonné aux Dulcignottes de protéger de toutes leurs forces les côtes de ses provinces situées sur le golphe Adriatique. Les Régences Barbaresques vont aussi envoyer leurs plus grandes forces pour couvrir la Morée & l'Archipel. Le Sénat de Venise a donné ordre au Provéditeur général de la Dal-

matie qui réside à Zara , de se rendre incessamment à Cattara que les Monténégrens tiennent en quelque sorte bloquée de même que Budna.

ON écrit de Bruxelles que l'Impératrice Reine vient de rendre une ordonnance , par laquelle il est défendu à toutes personnes de quelque qualité ou condition qu'elles soient , de se marier dans les terres de son obéissance aux pays-bas , en vertu de dispenses de Bans obtenues de tout autre que de l'Evêque Diocésain du lieu où le mariage se contractera , & à tous Ecclésiastiques , d'intervenir dans la célébration de tels mariages , sous peine d'une amende de 1000. florins tant contre eux que contre les contractans eux-mêmes.

F R A N C E.

PARIS. Les Directeurs de la Compagnie des Indes ont annoncé la Vente non-seulement de leurs marchandises , mais encore des vivres & effets pour armemens ou pour Cargaisons , qui se trouvent dans les Magasins de l'Orient & en ont même répandu une Liste détaillée. Mais le Comte de Lauragais , comme principal

actionnaire de cette compagnie, y a fait opposition, & l'on assure qu'il présentera requête au Parlement, soutenant qu'une vente de cette nature passe le pouvoir des Directeurs & qu'elle ne peut avoir lieu que du consentement des Actionnaires & en vertu d'une résolution prise dans l'assemblée générale; plusieurs autres Actionnaires se sont joints à ce Seigneur.

IL a paru depuis peu une Lettre, qu'on prétend avoir été écrite par le Pape Clément XIV. à S. M. T. C., mais de l'authenticité de laquelle on n'est pas assuré. Elle porte en substance, que S. S. a accordé à l'Infant Duc de Parme les dispenses demandées & suspendu les effets du Bref dont il se plaint. Que quant aux Jésuites, Elle ne peut aneantir un Ordre approuvé par 29. Papes & par le Concile de Trente, un Ordre en faveur duquel plusieurs Souverains réclament sa protection: Enfin qu'Elle ne pourroit non plus céder le Comtat d'Avignon, ni le Duché de Bénévent, n'ayant que l'administration des biens Ecclésiastiques &c.

LA Cour de France a fait porter plainte à celle d'Angleterre de l'insulte faite à la Frégate Française dont on a parlé, mais on espère que cette affaire se terminera à l'amiable & n'aura point de suite.

P O L O G N E.

VARSOVIE. *Le Senatus Consilium* s'est enfin tenu le 30. Septembre, & l'on y a fait les propositions suivantes : 1°. Comment répondre clairement aux plaintes de la Porte, qui prétend que la République a violé le traité de Carlovitz ? 2°. Quels moyens pourroit-on mettre en usage pour rétablir la paix, sans blesser les droits de la Religion & la liberté de la Nation Polonoise ? 3°. Comment retireroit-on des mains des Russes, les Evêques, les Sénateurs & les Nonces, qui ont été enlevés ? 4°. Enfin, quelle somme pourroit-on assigner sur le trésor pour le paiement des Garnisons de Kaminitz & de Lemberg ? Depuis lors, cette Assemblée a continué ses délibérations en présence de S. M. L'on y a pris en objet la première proposition & prouvé que ce sont les Turcs qui ont donné atteinte à ce traité, par la dévastation d'une partie des Provinces limitrophes. Mais les autres points ont été renvoyés à une discussion ultérieure, & l'on a mis fin aux séances. Depuis lors, l'on a assemblé un nouveau *Senatus Consilium*, qui a arrêté, que le Roi enverroit à Pétersbourg un Amba-

fadeur à son choix , de même qu'aux Puissances garantes des traités d'Oliva & de Carlovitz , & que l'on employeroit 100,000. florins , pour munir & approvisionner les forteresses dont on a parlé. On prétend même que l'évacuation de la Pologne par les Russes y a été stipulée , ce qui ne paroît pas devoir s'effectuer , au moins pour le présent.

Un parti de Confédérés , s'étant trop avancé au-delà de Graudentz , est tombé sur un détachement Prussien qui faisoit la patrouille pour écarter de la frontière les gens sans aveu. L'on en est venu aux mains , & l'avantage est resté aux Prussiens , qui ont emmené plusieurs prisonniers à Marienwerder. Cet événement a donné lieu à une Lettre très forte , adressée aux divers Chefs des Confédérés par M. Benoit , qui réside ici de la part de S. M. Prussienne , & dans laquelle ce Ministre , après leur avoir reproché divers excès , les menace de la haute indignation du Roi son maître , au cas qu'ils s'en permettent de pareils dans la suite.

MALGRE' les pertes que l'armée Ottomane a essuyées , les Confédérés continuent leurs assemblées & leurs courses dans les diverses Provinces de la Pologne , & sur tout dans la Prusse , où leurs forces se

sont augmentées par l'accession du Palatinat de Culm à leur parti. Ils ont tenu une assemblée générale dans la grande Pologne, où l'on a élu de nouveau M. Melezewski pour grand Maréchal. Toutes les Confédérations de la petite Pologne se sont réunies en force à Cracovie, depuis que la retraite des Turcs les a contraint d'abandonner les provinces frontières de l'empire Ottoman. Le Colonel Drewitz se dispose à marcher incessamment contre eux à la tête d'un corps de troupes Russes. L'on voit dans le public un Mémoire présenté au grand Visir, par le Comte Potocki, en qualité de Député des Confédérés, & l'on fait la manière humiliante & dure dont il a été reçu pour avoir réclamé le traité de Carlowitz que la Porte accuse les Polonois d'avoir violé.

Les avantages remportés par l'armée Russe sur celle des Turcs sont pleinement confirmés de même que la prise de Choczim, dans laquelle on n'a éprouvé aucune résistance. Il s'y est trouvé 200 pièces de Canon de fonte & l'on y a établi quatre Régimens pour garnison. Le Comte Prosorowski est entré dans la Moldavie avec un nombreux Corps de troupes, en a soumis une partie & s'est rendu maître de Jassy qui en est la capitale. Ses dé-

tachemens se font même avancés jusques dans la Valachie. S. M. I. a nommé ce Général Gouverneur de la Moldavie. Le Comte de Romanzow , qui succède au Prince de Gallitzin dans le Commandement de la grande Armée Russe, s'est rendu pour cet effet près de Choczim, d'où le Prince est parti pour retourner à Petersbourg. On a donné ordre de réparer les maisons de cette forteresse, pour que l'on puisse y loger commodément. Il paroît au reste, que cette armée après avoir fourni une campagne aussi fatigante, ne tardera pas à prendre des quartiers d'hiver.

D'un autre côté, celle qui s'est portée en Ukraine, & qui se trouve aujourd'hui commandée par le Comte Panin; ayant fait un détachement des troupes qui la composent, & pénétré jusques auprès de Bender, a causé de grands dommages aux ennemis. Un corps de Cosaques a ravagé les environs d'Oczacow, ceux des Turcs & des Tartares qui ont paru, ont été successivement défaits. Ces derniers qui se trouvoient dans la grande armée Ottomane, sont retournés dans leur pays après la bataille de Choczim.

On écrit de Constantinople que tout y étoit dans la plus grande confusion, depuis les nouvelles qu'on y a reçues de la dé-

route entière de l'armée Turque, que le grand Visir, le Prince de Moldavie, & l'Interprète de la Porte avoient été décapités, & leurs têtes exposées à l'entrée du sérail avec des Inscriptions très flétrissantes, & qui les chargent de tous les mauvais succès de cette campagne; que les troupes asiatiques se retiroient dans leur pays, sans que l'on prit des mesures pour les arrêter; & qu'enfin le bruit général étoit que le Grand Seigneur avoit résolu de se mettre lui-même à la tête de son armée, pour continuer la campagne, & d'augmenter pour cet effet, sa garde de Bostangis, jusques au nombre de 40,000. hommes, au lieu qu'elle n'est ordinairement que de 7000.

ALLEMAGNE.

BERLIN. Le 21 Octobre, à la pointe du jour, une triple décharge de 24 pièces de canons du Château, annonça au public l'agréable nouvelle que Madame la Princesse, Epouse de S. A. R. le Prince Ferdinand de Prusse, venoit d'accoucher heureusement d'un Prince. On expédia un Courier au Roi à Potsdam, pour lui apprendre cet événement intéressant, & l'on en a ensuite dépêché d'autres aux diverses Cours Alliées.

T A B L E.

I. PARTIE.	<i>ANNALES Littéraires de la Suisse.</i>	
1.	<i>Eloge Historique de M. MAURICE ANTOINE CAPPELER. D. M. de Litz- cerne.</i>	p. 507
2.	<i>De la nécessité des Loix somptuaires par M. TSCHARNER.</i>	523
3.	<i>La Palingénésie Philosophique : 2d. EXTRAIT.</i>	541
4.	<i>Catalogue raisonné des Ecrivains sur l'histoire de la Suisse par M. HALLER.</i>	555
5.	<i>Journal Diplomatique du Droit Pu- blic de l'Europe.</i>	559
6.	<i>Mémoires de la Société Oeconomique de Berne.</i>	562
7.	<i>Traduction Allemande de la Palin- génésie par M. LAVATER.</i>	Ibid.
8.	<i>Nouvelle Edition des Oeuvres de M. DE VOLTAIRE. in 8°.</i>	Ibid.
II. PARTIE.	<i>ANNALES Littéraires de l'Europe.</i>	
	<i>ALLEMAGNE. I. MUSARION, ou la Philosophie des Graces.</i>	564
2.	<i>Dictionnaire françois & Allemand.</i>	573
	<i>FRANCE. Lettres du Comte ALGAROTI 2d. EXTRAIT.</i>	

ITALIE. Traduction Italienne de l'histoire Naturelle de M. DE BUFFON. 582

III. PARTIE. Pièces fugitives.

1. Le Jeune Homme. 1er. Discours. 584

2. Réponse de M. GOTZMANN DE THORN, à une Critique insérée dans le Journal Encyclopédique. 598

3. Loterie Electorale Palatine. 612

4. Logogriphe, Enigme. 613

IV. PARTIE. Nouvelles Politiques.

Italie. p. 615

Grande-Bretagne. 618

Pais-bas. 622

France. 624

Pologne. 626

Allemagne. 630



NOUVEAU
JOURNAL HELVETIQUE,
OU

ANNALES
LITTÉRAIRES ET POLITIQUES
DE L'EUROPE ET PRINCIPA-
LEMENT DE LA SUISSE.

¹
DÉDIÉES AU ROI.

DECEMBRE 1769.



NEUCHÂTEL
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ
TYPOGRAPHIQUE.

MDCCCLXIX,



A V I S

DES EDITEURS.

LES EDITEURS du NOUVEAU JOURNAL HELVETIQUE, entreprenant de rappeler cet Ouvrage à sa véritable destination, se proposent un but digne de Gens de Lettres & de bons Citoyens. Ils ont cru bien mériter de la Patrie, en faisant connoître les Ouvrages des Auteurs Nationaux qui méritent de l'être, & en répandant par-tout où leur Journal aura des Lecteurs, le goût des Lettres & l'amour de la Vertu. Ils ont la satisfaction de voir que leur entreprise excite l'attention des vrais Patriotes, & ils se croient autorisés à solliciter de nouveau, les directions & les secours de tous ceux dont les lumières & les talens, peuvent contribuer à la perfection de cet Ouvrage. Quoique ce qu'ils ont publié jusques ici soit encore fort au-dessous du point qu'ils se proposent d'atteindre, le Public éclairé peut juger de leurs intentions, & apprécier

leurs efforts. Ils se flattent que le nombre des Souscrivans les mettra à même de fournir aux fraix considérables qu'exige cette entreprise. Ils invitent tous les Amateurs à s'abonner pour l'année prochaine, chez les principaux Libraires de chaque Ville, qui sont chargés de recueillir les souscriptions. On payera comptant, contre une reconnoissance des Libraires, L. 5 de Suisse, ou L. 7. 10 sols de France par année, non compris le port que l'on tâchera de régler de la manière la moins couteuse pour les Abonnés. Ils avertissent que passé ce terme, la souscription coûtera L. 7 de Suisse, ou L. 10 de France. On peut souscrire à

Aarau, chez MM. WYDLER, Directeur des Postes.

Bâle FLICK, Libraire.

Berne SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

Bienne KOHLI, Direct. des Postes.

Cologne MITTELBACH, Officier des Postes.

Fleurier BOVET, Jutlicier.

Gènes Ch. Fr. BRANDT, Négoc.
ROSSIER, Libraire.

Genève DUVILARD-SCHERER, Lib.

Messieurs

<i>La Haie</i> . . .	{ P. GOSSE JUNIOR , & D. PINNET , Libraires de S. A. S. M. le Prince STATTHOUDER.
<i>Lausanne</i> . . .	HEUBACH & COMPAGNIE , Libraires.
<i>Lentzbouurg</i> . .	STRAUSS , Directeur des Postes.
<i>Lyon</i>	BERTHOUD , Libraire.
<i>Le Locle</i> . . .	S. GIRARDET , Libraire.
<i>Lucerne</i> . . .	GOLDLIN , au Cheval blanc. BALTHASAR , Directeur des Postes.
<i>Montbéliard</i> . .	TITTOT , Directeur des Postes.
<i>Morat</i>	NICOLET , à la Rive.
<i>Morges</i>	SCHNELL , Libraire.
<i>Moudon</i> . . .	BESANÇON , Directeur des Postes.
<i>Neuchâtel</i> . .	S. FAUCHE , Libraire.
<i>Nion</i>	AMIET , Direct. des Postes.
<i>Pontarlier</i> . .	JUNET , Direct. des Postes.
<i>Rolle</i>	BYER , Direct. des Postes.
<i>Shaffhausen</i> . .	{ ZIEGLER , Directeur de l'Imprimerie & de l'Of- fice des Postes.
<i>St. Gall</i> . . .	ZOLLICOFFER , Directeur des Postes.